Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LII, No. 27 New York : Tel : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 6 - 13 juillet 2022

UN COMPLOT PARALLÈLE À L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE JOVENEL MOÏSE EXPOSÉ

La demande d'extradition de Samir Handal repoussée

Les motifs de l'accusation de Claude Joseph désavoués...

Par Léo Joseph

Presqu'un an, jour pour jour, depuis l'assassinat brutal du président de facto Jovenel Moïse, le 7 juillet 2021, en sa résidence privée, à Pèlerin 5, au haut de Pétion-Ville, par un commando composé d'ex-militaires colombiens présumés, Samir Handal, un des accusés, vient d'être mis hors de cause par un Tribunal turc. Les juges ont unanimement repoussé la demande de son extradition qu'avait faite les autorités haïtiennes, par les soins de Claude Joseph, alors ministre des Affaires étrangères, qui avait brièvement joué le rôle de Premier ministre, immédiatement après la disparition de son patron.

L'homme d'affaires Samir Handal, citoyen haïtien, car détenteur également d'un passeport émis par Haïti, mais également en possession d'un autre, jordanien, et d'un troisième, palestinien, a été libéré par un tribunal turc, lors d'une audience tenue

Suite en page 9

Mavlut Cavusoglu, ministre turc des Affaires étrangers a lâJché Claude Joseph au milieu du courant.

Samir Handal ou David face à Goliath, l'a emporté sur Claude Joseph.

LES BANDITS ARMÉS FRAPPENT ENCORE À CROIX-DES-BOUQUETS

Un haut gradé de la PNH grièvement blessé

Un des policiers qui l'accompagnaient tué, un autre blessé aussi...

Par Léo Joseph

Les gangs armés deviennent de plus en plus osés, prenant, désormais les policiers pour cibles sur une base régulière. Pour la première fois, hier soir (lundi 4 juillet), ils ont ouvert le feu sur un véhicule à bord duquel se trouvaient un haut gradé de l'institution policière, qui était accompagné de deux policiers. Bien que l'identité des malfrats n'ait pas été immédiatement communiquée, tout porte à croire qu'il s'agissait de membres du gang «*400 Mawozo* » faisant la loi à Croix-des-Bouquets.

Jean Robert Brutus, directeur de l'Unité de sécurité générale du Palais national (USGPN), qui avait deux policiers en sa compagnie, s'étaient vus prendre pour cibles, lui et ses subalternes dont l'un d'eux est touché mortellement. Lui et l'autre agent de l'institution ont essuyé des blessures, jugées graves pour le DG de l'USGPN, qui a été transporté à un hôpital non identifié, de même que le second policier dont la nature des blessures subies n'a pas été expliquée.

Bien que d'autres hauts gradés de la PNH aient déjà été attaqués par les bandits, dont plusieurs autres ont été tués, en sus de policiers, dont le nombre de victimes ayant succombé à leurs blessures dépassent une dizaine, cette dernière attaque jette l'émoi au sein de l'institution policière attribuant l'attaque sur le DG de l'USGPN à une escalade des attaques sur les policiers.

Dans les milieux proches de l'institution, on estime que cette agression, perpétrée dans la zone considérée comme fief de *500 Mawozo*, serait précisément l'œuvre de ce groupe armé.

L'institution n'a pas donné de

Suite en page 4

À L'HEURE DE L'EMPIRE DES GANGS ARMÉS

La République d'Haïti menacée de schismes

Le modèle Muscadin risque de se multiplier...

Ariel Henry manque les atouts nécessaires pour tacler les gangs armés.

Le DG de la PNH Frantz Elbé ne peut pas encore lancer l'offensive contre les gangs.

Par Léo Joseph

Les femmes et hommes qui gouvernement présentement Haïti sont tellement enfoncés dans les stratégies de construction de fortune, aux dépends de l'État, qu'ils ne prévoient pas les dangers qui se profilent à l'horizon. Ne voyant pas plus loin que le bout de leur nez, ils ne comprennent pas que le processus de contrôle absolu du pays par les gangs armés est déjà lancé, risquant de

Suite en page 2

HAPPENINGS!

Jovenel Moïse, the controversial "Banana Man," continues to be so beyond the grave

Martine Moise accuses de facto Prime Minister Ariel Henry outright in the assassination of her husband.

By Raymond A. Joseph

On the first anniversary of the horrible assassination of Haiti's de facto President Jovenel Moïse, he's as controversial as he was before the dastardly act, in the wee hours of July 7, 2021, in the bedroom of his highly secured residence in the exclusive neighborhood of Pèlerin 5, in the hills above the upscale Port-au-Prince suburb of Pétion-Ville. Attempts at making a hero of the man who was on a mission to

Continued on page 7

Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 2

À L'HEURE DE L'EMPIRE DES GANGS ARMÉS

La République d'Haïti menacée de schismes

Le modèle Muscadin risque de se multiplier...

Suite de la page 1

provoquer une multitude de schismes susceptibles de se traduire en républiques indépendantes des gangs fédérés. Si la gent au pouvoir ignore, voire feint de ne pas appréhender cette réalité, elle existe déjà pourtant de fait.

En effet, en attendant que ces hommes armés, qui contrôlent effectivement les zones périphériques de Port-au-Prince, imposant leur loi en matière de sécurité sur les citoyens, en sus d'enlever le monopole de la répression aux forces de l'ordre, prennent définitivement le pouvoir, ils s'appliquent à rogner l'administration publique, au rythme de leurs ambitions. Premièrement, avec la descente d'Izo, chef du gang « 5 Secondes » de Village de Dieu, au le Tribunal de première instance de Port-au-Prince (TPI) ou Palais de Justice, qui a été saccagé, de fond en comble. Ses « soldats » ont emporté et/ou brulé des documents légaux et judiciaires. Ils ont aussi volé le mobilier, en sus d'au moins sept véhicules de l'État et de la Police trouvés sur place. Incontestablement, la conquête du pouvoir est déjà en cours. Cette idée s'affiche avec une lumière si crue que les voyous, qui ont pris possession de l'immeuble et son contenu, après en avoir chassé ceux qui s'y trouvaient (juges, personnel administratif, avocats et autres) n'en ont pas été délogés par les forces de l'ordre jusqu'aujourd'hui. Une lettre adressée au Premier ministre de facto, Ariel Henry, chef suprême de facto aussi, par le commissaire du gouvernement sollicitant l'intervention des troupes de la Police pour l'accompagner dans une opération d'inventaire des lieux, n'a pas donné les résultats escomptés.

Voilà la justice réduite au chômage forcé par les criminels, dont la grande majorité sont l'objet de mandats d'amener pour toutes sortes de crimes. S'il a été possible de sauver les meubles — bien que le système judiciaire haïtien tarde encore à faire l'expérience, avantageuse et bienfaisante, de l'informatique, afin de favoriser la reprise des travaux brutalement suspendus par cette intrusion criminelle, ceux-ci ne pourront, à coup sûr, être repris de sitôt. Bien qu'on parle déjà de la « *relocalisation* » du Palais de Justice, il n'y a aucune chance que ce changement de local imposé devienne réalité, dans les prochains jours. Pour l'instant, il semble que les discussions portent sur le choix d'un local où sera autrement assurée la sécurité du personnel et de l'immeuble.

Il faut signaler que cette grave crise (celle du Tribunal de Justice mis hors d'état de fonctionner) n'en n'est pas une pour le chef du gouvernement de facto. Car il n'a pas jugé nécessaire d'en accélérer la solution avant d'entreprendre un voyage (même officiel) à l'étranger. Aussi, peut-être par souci de toucher le per diem associé à son déplacement, s'est-il envolé vers le Surinam, siège de la 43e rencontre des chefs d'État et de gouvernement du CARICOM. Un déplacement qui fait suite à un précédent effectué, il y a à peine un mois, à Los Angeles, États-Unis, pour participer au Sommet des Amériques.

Izo, le chef du gang 5 Secondes, entouré de ses lieutenants.

Un an presque, après l'arrivée d'Ariel Henry, à la primature, la descente aux enfers du pays s'est accélérée de manière inquiétante, à tous les niveaux. Mais s'agissant de l'insécurité, notamment le kidnapping contre rançon, qui bat son plein, à la capitale, mais également dans certaines zones de province, Haïti s'est transformé en Far West des États-Unis, des régions d'Amérique du Nord éloignées du centre du pouvoir, où, jadis, les bandits armés faisaient la loi. Présentement, sous l'administration du PHTK, version Ariel Henry, on pourrait dire qu'Haïti n'est ni plus ni moins un pays de non droit. Mais, nonobstant l'anarchie totale, qui s'y est installée, les dirigeants ne font rien pour rétablir l'ordre et la sécurité susceptibles de créer un climat favorable à la circulation normale des personnes et des biens, ainsi qu'au trafic de véhicules sur les routes nationales. Pourtant, le chef de facto du gouvernement et ses collaborateurs ne ratent aucune chance d'effectuer des balades à l'étranger. Aux frais de la princesse, bien sûr !

L'État absent dans la vie des citoyens, sauf pour la collecte de taxes et d'impôts

Depuis l'arrivée du PHTK au pouvoir, avec l'élection de Michel Martelly, à la présidence, l'impact de l'État sur la vie des citoyens se fait de moins en moins sentir. Avec Jovenel Moïse, cette tendance s'est accélérée davantage. Après l'assassinat brutal de ce dernier, l'entrée en fonction d'Ariel Henry comme Premier ministre, donc exécutif monocéphale, la dégradation des conditions, en général, risque de faire de tous les départements du pays un territoire de « *non droit* ».

En effet, l'État n'assure pas l'entretien des routes et des rues, la distribution d'électricité ou d'eau courante, le service des voiries, notamment l'enlèvement des déchets, dans les municipalités. En matière de sécurité, les citoyens sont obligés de s'immobiliser chez eux, par crainte d'être enlevés contre rançon. Ce qui ne dissuade guère les kidnappeurs effectuant avec impunité des descentes dans les résidences privées ou dans des entreprises pour s'emparer de leurs victimes.

Toutefois, l'État est bien présent, dans les différents secteurs, exigeant le paiement des taxes et des impôts. À cet égard, il s'affiche en kleptomane, car arrachant des charges aux clients sans livrer de services en retour. N'était l'existence d'infrastructures administratives en place depuis la création de la République, les dirigeants actuels n'auraient d'autre choix que d'utiliser la stratégie des malfrats pour rançonner les citoyens.

Haïti sous la menace de schismes

Déjà en proie à des « *schismes sectoriels* », le pays avance inexorablement vers une période de turbulence brutale généralisée, une fois les différents gangs établis, présentement dans les zones de non droit de la capitale, décident de passer à l'action visant l'élargissement des espaces sous leur contrôle. Il faut alors s'attendre à une reconfiguration du territoire de Port-au-Prince, en attendant que cette expérience se répète ailleurs dans les provinces.

Discrètement, les hommes armés contrôlent plusieurs zones de la capitale, ou bien, suite à des attaques dirigées sur des communautés, des commissariats de Police, ou encore des affrontements inter-gangs, ils deviennent les donneurs d'ordre, quand ils ne prennent pas des initiatives personnelles. C'est le cas des régions sud de la capitale, dont Martissant et ses communes avoisinantes, occupées par les bandits, rendant ce tronçon de la Nationale numéro 2 impraticable au trafic de véhicules et isolant effectivement de Port-au-Prince les départements du Sud-Est, du Sud, de la Grand'Anse et des Nippes, en sus de trois ville de l'Ouest.

Si la vie reste plus ou moins normale dans d'autres zones de la capitale, celle-ci jouit d'une paix précaire, puisque les bandits peuvent ouvrir les hostilités entre eux à tout instant. Comme c'était le cas, au mois de mai, quand le gang « *400 Mawozo* », dont le fief est Croix-des-Bouquets, et «*Chen Mechan* », basé à Croix-des-Missions, s'affrontaient, faisant plus de 70 morts et une trentaine de blessés, et au moins une vingtaine de maisons incendiées, en sus de 5 000 déplacés. Depuis lors, toutes les communautés situées au nord de Port-au-Prince sont la cible d'attaques occasionnelles et systématiques des gangs. Faut-il signaler que les interventions de la Police, en réaction à de telles attaques, sont rares et espacées ? Surtout par rapport aux enlèvements se produisant désormais au quotidien, au point de devenir quasiment la norme, à la capitale haïtienne.

La présence des gangs existe dans presque tous les quartiers, à Port-au-Prince, où les habitants sont obligés de payer une rançon aux malfrats pour jouir d'un peu de calme et de paix. Autrement, dans divers quartiers de la zone métropolitaine, comme à Pernier, Torcel, Tabarre, Croix-des-Bouquets, Carrefour-Feuilles, Bel-Air, Bas Delmas, Martissant, Croix-des-Missions, etc., les enlèvements et les descentes des bandits sont monnaie courante.

Menaces réelles de schismes

Les actuels dirigeants d'Haïti sont trop occupés à scruter l'horizon socio-politique et des affaires, à recherche d'occasions de ramasser des millions qu'ils ne prennent pas le temps d'examiner et d'analyser la situation, en vue de prévoir les événements fâcheux toujours possibles. La situation générale du pays se détériore et de graves dangers d'explosion sociale frappent à la porte, alors qu'ils ont le regard ailleurs.

En effet, le pays est déjà en état de schisme de facto, les gangs armés tenant les forces de l'ordre en respect dans les juridictions qu'ils contrôlent. Il suffit que ces malfrats décident d'effectuer une descente sur des installations gouvernementales pour qu'ils en prennent possession, une réalité, jusqu'ici incontournable, dont le pays tout en entier subit l'impact.

Certes, il y a bientôt un mois que le gang « 5 *Secondes* », dirigé par Izo, domicilié à Village de Dieu, au sud de Port-au-Prince, a orchestré une attaque sur le Palais de Justice de la capitale, que ces voyous occupent depuis lors, sans que les forces de l'ordre n'aient mené une réplique en représailles, en vue de les chasser. Aguerri par l'inaction du pouvoir, voire de la pusillanimité qu'il affiche, le même Izo a menacé d'envahir le Sénat de la République, au cas où une rançon d'un million de gourdes ne lui serait pas versée. Joignant le geste à la parole, des hommes armés ont lancé des tirs nourris sur la résidence privée du président du Grand Corps, sans doute en signe d'avertissement.

Il est donc clairement établi — et depuis déjà quelque temps — que les soi-disant dirigeants du pays ne peuvent pas assurer la sécurité des citoyens. Ce qui suscite la tentation chez certains mandataires locaux d'assumer les responsabilités d'un pouvoir défaillant, de toute évidence absent. C'est ce qui a porté le com-

Suite en page 4

Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 3

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

L'ACTUALITÉ EN VRAC

4 juillet aux États-Unis, le massacre continue

Lundi dernier, on fêtait le 246e anniversaire de l'Indépendance de la République étoilée, sous les attaques meurtrières des sadiques qui, du début de l'année au 4 juillet, ont perpétré 309 massacres, causant 22 417 décès, selon *Gun Violence Archive,* l'organisation qui a commencé à répertorier ces statistiques depuis 2013. À rappeler qu'on dit « *massacre* » lorsque quatre personnes, l'assaillant non compris, périssent sous les attaques.

Il était environ 10 h.15 du matin, heure locale, ce 4 juillet, quand la communauté de Highland Park, Illinois, à quelque 40 kilomètres au nord de cette métropole, a été le théâtre du premier massacre de ce jour. Un jeune homme, armé d'un fusil de gros calibre, perché sur le toit d'un immeuble, s'amusait à abattre autant de gens possible qui participaient au défilé traditionnel du 4 juillet, jour de réjouissances nationales. Parmi les personnes qui ont perdu la vie, un grand-père de 76 ans, du nom de Nicolas Toledo, qui, quoique ne voulant pas participer à la parade, monté sur son fauteuil roulant, il tenait à accompagner sa famille. Le bilan : 6 morts et plus d'une trentaine de blessés.

Le jeune homme, qui a commis le crime, s'était déguisé en femme portant une robe, et s'est faufilé parmi la foule pour s'enfuir, avant de laisser le fusil d'assaut sur les lieux. Huit heures plus tard, il a été arrêté par la Police non loin de Lake Forest, aussi dans l'état d'Illinois. Il s'agit de Robert E. Crimo III, 21 ans, dont le père s'appelle Robert Crimo jr., ancien candidat malheureux à la mairie de Highland Park. Des recherches sur l'internet ont permis de savoir que le jeune Crimo avait laissé percer sa tendance à la violence, dans des remarques qu'il avait faites. Le voilà passé de la tendance à l'action.

Après le massacre de Buffalo, N.Y., le 28 mai, perpétré par un jeune Blanc de 18 ans, ayant causé 10 décès, surtout des victimes noires; le massacre d'Uvalde, au Texas, le 24 mai, par un jeune Blanc de 18 ans ayant enlevé la vie à 19 écoliers et à deux enseignantes, surtout des Hispaniques, c'est maintenant le tour d'une communauté à majorité juive qui, à Highland, Ill., s'est retrouvée, lundi, sous les assauts d'un jeune Blanc, armé d'un fusil similaire à ceux utilisés par les autres attaquants. Pourtant, ce fusil et d'autres armes trouvées dans sa voiture, ont été acquis légalement, comme ces prédécesseurs, d'ailleurs, car tous âgés de plus de 18 ans. N'est-il pas venu le moment de bannir ces armes de guerre de la société civile et d'adopter des lois beaucoup plus strictes, par rapport à de telles armes ?

Curieusement, un candidat au poste de gouverneur d'Illinois, un sénateur de l'état en fonction, Darren Bailey, qui devait prendre la parole deux heures après le massacre de Highland Park, eut à dire qu' « *on doit continuer avec la célébration l'indépendance de la nation* ». *("Move on and celebrate the independence of this nation.")* Quelle témoignage d'insouciance !

En tout cas, il paraît que quelqu'un lui aurait chuchoté un conseil. Puisque, moins de deux heures plus tard, il présentait des excuses au public, ajoutant qu'il regrette de donner l'impression, par sa mise au point, de ne pas « *prendre en considération la peine éprouvée un peu partout dans notre état* ». (« *I apologize if in any way we diminished the pain being felt across our state today* ».)

Drôle de circonstance, Darren Bailey est un fervent supporteur de Donald Trump qui a endossé sa candidature au poste de gouverneur d'Illinois. Ne dit-on pas « *qui se ressemble s'assemble ?* »

D'autres scènes de fusillade le 4 juillet

Durant le weekend du 4 juillet, de vendredi à lundi, 57 personnes ont été attaquées à Chicago, dont neuf décès, selon la NBC, qui rapporte aussi qu'à New York, il y a eu 13 attaques, dont trois mortalités.

À Kansas City, Missouri, le journal *Kansas City Star* rapporte deux décès par fusillade et quatre blessés. À Halton City, au Texas, trois policiers et un civil ont essuyé des tirs, samedi soir. Les policiers sont hors de danger, mais le suspect, qu'on poursuivait, s'est suicidé, a rapporté la police.

À Richmond, en Virginie, six personnes, dont quatre hommes et deux femmes ont été blessé par balles, lundi, selon la WWBT, une station affiliée à la NBC. Aucun décès à signaler.

Robert Crimo,

Et à Kenosha, dans le Wisconsin, ce même samedi soir, une personne ont été tuées et quatre autres blessées, suite à une attaque, selon un rapport de police.

Même les enfants ne sont pas épargnés. Ainsi, la police d'Indianapolis, dans l'état d'Indiana, rapporte que lundi, vers 7 h p.m., lors d'un piquenique, des attaquants ont fait feu sur une petite fille de 8 ans et un garçon de 10 ans, qui jouaient avec un ballon. Heureusement, ils ne sont pas morts.

À Minneapolis, dans le Minnesota, 8 personnes ont été blessées, lundi soir, vers 11 h 30, dans un parc où les gens s'amusaient.

Arrêtons ici, sans toutefois tout rapporter. Mais comme on dit en créole, « *tout mounn jwenn* » (pas d'exception). Dans toutes les régions du pays, on est sujet aux attaques armées. Comme en Haïti, où les gangs armés font la pluie et le beau temps, aux États-Unis, pays hautement surveillé, la police fait face au problème d'une politique trop libérale par rapport au contrôle d'armes à feu.

Le fameux « *Second Amendement* » de la Constitution du pays fut adopté en 1791, alors que la société était essentiellement agricole comprenant des villages privés de la présence de la police ici et là. L'amendement est utilisé, surtout par les conservateurs, en défense du port d'arme, presque sans aucun contrôle. Mais il faut admettre qu'il n'est plus de mise dans une société composée de grandes agglomérations, sous haute surveillance policière. Il est temps d'amender le « Second Amendement » pour mettre fin aux massacres dans un pays qui n'a déclaré la guerre à personne.

***L'impact des questions relatives à l'avortement et à l'insécurité aux prochaines élections américaines**

Lors des élections mi-mandat, comme celles de novembre prochain, le parti au pouvoir tend à perdre des sièges au profit du parti opposant. Dans ce cas, on s'attendait à une marée républicaine et le Sénat, présentement 50-50, serait accaparé par les républicains, qui pourraient même devenir majoritaires à la Chambre basse. Ainsi, le projet de gouvernement du président Joseph « Joe » Biden pour le reste de son mandat en souffrait énormement.

Mais deux actions jettent un nouvel éclairage sur ce à quoi on doit s'attendre. Bien que l'état de l'économie puisse influencer le vote, on est de plus en plus convaincu que la décision de la Cour suprême d'annuler « *Roe vs. Wade* », la décision du 22 janvier 1973 de cette même Cour en faveur de « Jane Roe », Norma McCorvey de son vrai nom, approuvant l'avortement, a changé la donne.

En effet, les manifestations monstres, surtout de femmes, contre la dernière décision de la Cour suprême les privant de l'autorité de prendre elles-mêmes charge des décisions relatives à leur propre santé, c'est-à-dire terminer une grossesse, en cas de besoin enlèvent le sommeil à certains républicains. C'est que, en grande majorité, les femmes s'acharnent contre la Cour qui, par un vote de 5 contre 4, a eu gain de cause dans cette affaire de « Roe vs. Wade ». Et ce sont les trois juges nommés par l'ex- président Donald Trump qui ont facilité ce revirement : Neil Gorsuch, Brett M. Kavanaugh et Amy Coney Barrett, qui se sont alliés aux juges Samuel Alito et Clarence Thomas.

M. Trump se félicite d'avoir fait choix de ces juges, qui ont permis de réaliser ce revirement. D'ailleurs, lors de sa campagne présidentielle, en 2016, il avait dit, à l'occasion d'un débat, que le report de la loi « Roe vs. Wade « *se fera automatiquement* ». Car, élu, « *je compte nommer des juges à cette fin* ». Dans une interview sur Fox TV, après la décision de la Cour, on lui avait demandé son opinion à ce sujet. Et lui de répondre, « *Cela vient de Dieu* ». Ainsi s'est-il fait des millions d'ennemies dans le monde féminin. Ce qui ne sera pas à l'avantage des candidats républicains favorables à l'ex-président, qui est fortement critiqué dans un autre dossier, celui de l'attaque sur le Capitole, le 6 janvier 2021.

De toute évidence des anciens supporteurs de l'ex-président millionnaire lui tournent le dos, comme cela a été constaté, au cours des séances de travail du Comité 6 janvier concernant les événements de ce jour, l'année dernière, quand Donald Trump avait tout fait pour annuler le vote de la majorité ayant élu Joe Biden par une marge écrasante de 7 millions de vote. Criant au « *vol électoral* », il avait livré une bataille tous azimuts pour faire valoir son point de vue. Ayant perdu sur tout la ligne, le 6 janvier 2021, il avait tenté de faire un coup d'État, lâchant ses hordes armées contre le Congrès, pour empêcher que son vice-président, Mike Pence, ne préside à la séance plénière où il allait déclarer que, suite au vote du Collège électoral, en sus du vote populaire, Joseph Biden est élu président.

Les témoignages de différentes personnalités républicaines, lors des séances du Comité 6 janvier exposent M. Trump comme l'instigateur de la campagne ayant abouti à l'assaut contre la Maison du peuple. Mais c'est Cassidy Hutchinson, l'assistante de Mark Meadows, chef de cabinet du président Trump, qui aura scellé le cas contre l'ex-président, qui s'était comporté comme un terroriste pour faire valoir son point de vue. Davantage, il encourageait ceux qui montaient au créneau contre son vice-président

Suite en page 12

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 4

À L'HEURE DE L'EMPIRE DES GANGS ARMÉS

La République d'Haïti menacée de schismes

Le modèle Muscadin risque de se multiplier...

Suite de la page 1

missaire du gouvernement de Miragoâne, Jean Ernest Muscadin, à faire de sa juridiction « *le tombeau* » des criminels. La justice expéditive qu'il a infligée au bandit patenté Elvain Saint-Jacques, alias *Zo Pwason*, allié de ce même Izo de Village de Dieu, en le faisant exécuter, après qu'il eut été capturé à Fonds des Nègres, dans le département des Nippes, constitue une leçon adressée au gouvernement central.

Il semble que, dans d'autres régions du pays, les commissaires du gouvernement soient prêts à suivre l'exemple de Me Muscadin. Ronald Richemond, qui remplit la même fonction que Jean Ernest Muscadin, aux Cayes, ait, lui aussi, déclaré la guerre aux gangs.

Dans la mesure où des expressions de solidarité à l'égard du commissaire du gouvernement de Miragoâne fusent de toutes parts, au pays comme en diaspora, il y a fort à parier que les autorités d'autres régions estimées menacées par les gangs s'embarquent dans la logique anti-gang affichée par Muscadin et reprise par Richemond.

Face à la démission des autorités, surtout par rapport à l'insécurité, les commissaires du gouvernement de l'acabit de Jean Ernest Muscadin et de Ronald Richemond ne manqueront pas de trouver des alliés, au sein de leurs populations respectives. Mais aussi parmi les policiers constatant l'abandon dont ils sont l'objet de la part du pouvoir, qui reste indifférent face aux actes criminels qu'ils ont subi de la part des bandits. Comme, par exemple, l'exécution sommaire qu'ont subi des policiers qui avaient été envoyés dans une descente à Village de Dieu, fief d'Izo, en mars 2021. Pris dans une embuscade, ces policiers, capturés, ont été mis en pièces, comme à l'abattoir, leurs cadavres n'ont jamais été remis à leurs familles. Plus d'une année s'est écoulée, mais aucune action n'a été lancée pour tenter de leur donner un semblant de justice.

D'autre part, il ne se passe une semaine sans que des membres de la Police nationale, simples policiers et hauts gradés, ne soient tués ou gravement blessés, lors d'échanges de tirs avec les malfrats, surtout à Croix-des-Bouquets. Le dernier en date de ces incidents est l'attaque perpétrée sur le commandant de l'Unité de sécurité générale du Palais national (USGPN), Jean Robert Brutus, en compagnie de deux policiers dont un a succombé à ses blessures sur le champ, et l'autre, grièvement blessé comme lui, ont été transportés à un centre hospitalier pour recevoir les soins que méritent leurs cas.

De toute évidence, de tels actes ne sauraient faire régner la sérénité au sein de la PNH, dont les membres subissent les atrocités des bandits, au même titre que la population. Aussi doivent-ils, à l'instar de celle-ci, souhaiter que de vrais leaders sortent de l'ombre pour mâter définitivement les voyous.

Tout ce qui est rapporté dans ces lignes constitue une recette pour un soulèvement général. Il est possible que cela passe par des schismes orchestrés, soit pas des gangs armés mettant leurs ressources ensemble, en vue de la prise du pouvoir; ou bien par des Muscadin se soulevant séparément, dans leurs juridictions individuelles, pour dire halte-là gangs armés !

L.J.

LES BANDITS ARMÉS FRAPPENT ENCORE À CROIX-DES-BOUQUETS

Un haut gradé de la PNH grièvement blessé

Un des policiers qui l'accompagnaient tué, un autre blessé aussi...

Suite en pa page 1

de précision non plus sur les conditions dans lesquelles a été perpétré cet acte d'hostilité, qui visait, il n'y a aucun doute, à éliminer physiquement tous les trois membres de la PNH qui se trouvaient dans ce véhicule. On sait que, d'une manière générale, les policiers pris sous les feux des criminels parviennent souvent à riposter et à infliger, à leur tour, des blessures, aux attaquants, on ignore, jusqu'ici, si tel a été le cas.

Au moment de prendre connaissance de cet incident, les autorités policières n'avaient pas encore indiqué l'identité des deux policiers qui accompagnaient le directeur général.

Une bonne nouvelle au milieu des attaques

Les bandes armées n'ont pas chômé, ces dernières 24 heures, prenant des otages et faisant feu sur des véhicules, sur la Route nationale numéro 2. Mais, ce même jour (aujourd'hui), une bonne nouvelle a été annoncée.

Le journaliste Jean Junior Joseph, conseiller à la primature, a été libéré « *contre rançon* », après une semaine en captivité. Rien n'a filtré, par rapport à la somme d'argent versée pour obtenir sa libération, ni l'identité de la personne ou de l'entité débitrice.

On sait que Jean Junior Joseph a des liens serrés avec Ariel Henry. Adventiste comme lui, ils auraient tous deux appartenu à la même église.

Les gangs sont passés à l'attaque au sud de la capitale

Après une accalmie, qui a duré quelques jours, les gangs rivaux évoluant dans la région de Martissant, notamment, ceux de Grand Ravine et de Ti-Bwa, se sont affrontés, donnant lieu à une nouvelle guerre entre eux. Un autobus assurant le transport de passagers entre Port-au-Prince et Carrefour a été attaquée, lundi, 4 juillet.

Selon les témoignages obtenus des riverains, au moins une douzaine de passagers ont essuyé des blessures ayant requis leur transport à des centres hospitaliers de la zone.

Il semble que l'autobus en question n'ait pas été la cible visée, mais qu'il a été pris entre deux feux, les deux gangs rivaux de Ti-Bwa et de Grand Ravin s'étant engagés dans un duel de tirs. Des explications complémentaires voudraient faire croire qu'un des groupes en présence voulait récupérer le cadavre d'un de ses partisans mort au cours de l'affrontement

Par ailleurs, des informations transmises via les réseaux sociaux font état de plusieurs kidnappings orchestrés entre lundi et mardi. On laisse croire qu'au moins huit personnes ont été enlevées.

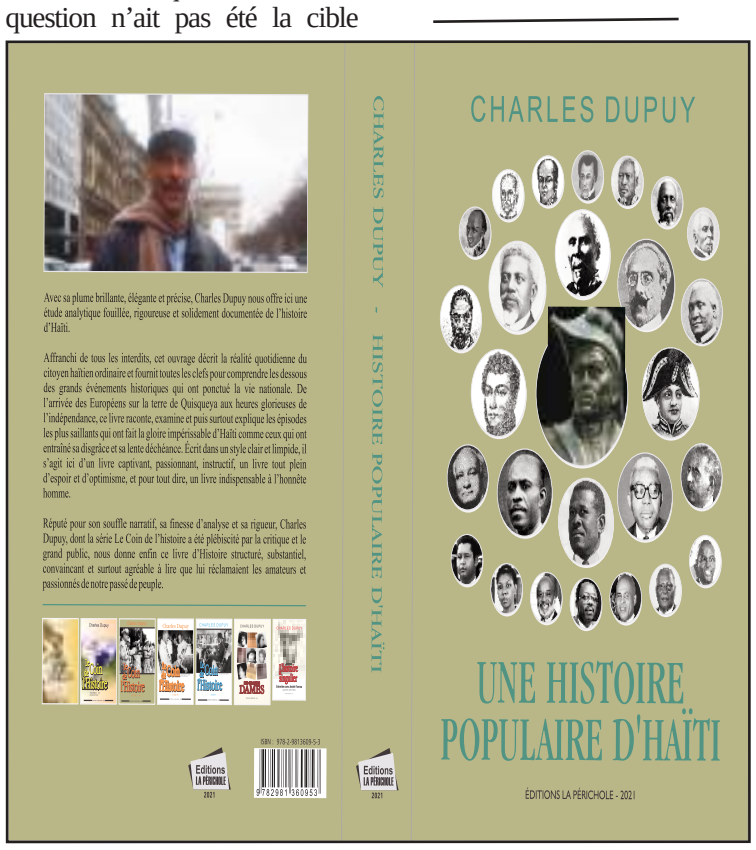

Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 5

Les événements autour de la Fête du drapeau aux Cayes, Haïti

Si la Fête du drapeau, le 18 mai, a été célébrée, en Haïti comme en diaspora, mettant en relief la création du bicolore, dans le département du Sud, plus précisément à `la ville des Cayes, cette commémoration s'est révélée autrement remarquable. Grâce à l'engagement du journaliste Yves Dorvilier, cette commémoration, qui s'est étirée sur deux jours (les 17 et 18 mai), est présentée pleine de panache. Des événements qui mettent cet événement historique sous de nouveaux éclairages.

Anne Claudemie Sévère.

Le texte relatif à ce sujet, qui suit, est présenté en collaboration avec M. Dorvilier.

La Journée des enseignants, du 17 mai 2022, a été parfaitement remarquée, dans cette communauté du département du Sud, à Torbeck. Municipalité située à une vingtaine de kilomètres de la ville des Cayes. Présentée, grâce à l'initiative de l'Association des directeurs pour une meilleure éducation à Torbeck (ADMET, si devant Association des directeurs d'école de Torbeck (ADET), de concert avec l'inspectorat du Fondamental du secondaire, sous le leadership de l'inspectrice Anne Claudemie Sévère, cet événement a pu attirer plus de 700 enseignants venus de toutes parts pour rehausser l'éclat de cette journée combien importante pour ce groupe de professionnels si négligés.

C'est dans une salle quasiment comble le comité organisateur des événements a honoré plusieurs personnalités. Un geste qui, de toute évidence, symbolise le sentiment de reconnaissance et d'appréciation des femmes et hommes impliqués dans l'éducation. Celui-ci était porté au paroxysme, surtout que les nombreux élèves présents dans l'assistance n'ont pas manqué de témoigner leur gratitude et admiration à l'endroit de leurs anciens professeurs ayant marqué leur vie, d'une façon ou d'une autre. Ces témoignages étaient diversement exprimés par la remise de plaques d'honneur et mérite et acceptés avec fierté et satisfaction les récipiendaires. En ce sens, Me Georges Pierre Félix a été, par exemple, grandement surpris, d'être ainsi mentionné, pour la première fois, après plus de 32 ans de carrière. Aussi, a-t-il déclaré que cette journée restera gravée dans sa mémoire en lettre d'or.

On peut imaginer l'esprit de la tâche bien accomplie qui animait tous les enseignants, mais surtout ceux qui étaient présents, car cette cérémonie les porte à croire qu'ils occupent une place de choix au sein de la communauté, en dépit des vicissitudes de la vie et les aléas de la profession, mais surtout de l'incompréhension institutionnelle dont ils sont l'objet.

Intervenant à son tour, Mme Anne Claudemie Sévère, inspectrice de Torbeck, aussi fondatrice de l'ADMET, se dit prête à continuer avec cette association, dans l'objectif de transformer au mieux l'éducation dans la zone pourquoi. Une idée qui tend à faire son bonhomme de chemin dans tout le département et même dans le pays tout entier. « *Nou kòmanse nan depatman sid* », a-t-elle souligné.

Ces activités ont été réalisées grâce à l'initiative de Direction départementale d'éducation du Sud et la participation des directeurs d'écoles. Mais l'ADET se développe avec ses propres ressources financières limitées. Les programmes mis sur pied : fête des enseignants, formations continue des directeurs et des enseignants, activités extra-scolaires, débat génies, activités en rapport avec les dates importantes, 1er mai, 17, 18 mai, 18 novembre sont à la charge de cette organisation. Il faut, dans le cadre de ces événements, faire état des grands projets en perspectives : construction d'une salle polyvalente, d'un centre de documentation pour la zone et d'un bureau d'inspection de zone, en sus d'un autobus.

Signalons que cette commémoration comportait deux parties : Une messe d'action de grâce, à l'église Saint Joseph de Torbeck, défilé au carrefour de Torbeck, au local de l'institution académique Lumière, pour la partie culturelle riche en activités culturelles variées.

Une vue de l'assemblée, lors de l'événement du 17 mai, à Torbeck.

Parmi les activités inscrites aux programmes, il faut signale la prestation de la fanfare de l'école Saint Paul de Torbeck; propos de bienvenue par un élève de l'école Max les petits génies ; différentes participations d'élèves ; en plus de danses, piécettes, poèmes, acrostiche initialisant le mot enseignant. Aux yeux de plus d'un, le clou de ce programme l'interprétation de l'hymne aux enseignants : « *Notre tâche est immense* ». En effet ! Signalons aussi que le thème général de l'événement était ainsi exprimé : « *Enseignants debout pour sauver la patrie* ».

La journée s'est terminée à 2 heures de l'après-midi avec un riche buffet, un régal grandement apprécié par l'assistance, et qui témoigne de l'attention aux détails des organisateurs à l'endroit des invités exténués, et en appétit, après une longue journée riche en activités.

Voici la carte de visite d'Anne Claudemie Sévère : Icône de la société haïtienne, elle est née le 1er mars 1974, aux Côteaux, sur la rive sud ; mariée, mère de trois enfants, a fait ses études professionnelles à l'École normale des Cayes (1991-1994), ses études universitaires en sciences de l'éducation (licenciée) sciences juridiques; étude en cours, candidate à une maitrise en droit international et diplomatie. Elle a aussi une attestation en communication sociale. Enseignante, de 1994 à 2006, inspectrice à l'enseignement fondamental, bureau district scolaire des Cayes, Torbeck I zone de juin.2007 à nos jours. Elle a immensément contribué à l'épanouissement de l'éducation dans le Sud d'Haïti.

Collaboration spéciale : Yves Dorvilier

LE COIN DU POÈTE

DÉPORTÉS À Marcelle Ferjuste

Poème de Saint-John Kauss

Ai-je l'air d'un déporté de
Gorée
Sénégal de ma capture et de mes
humiliations
À contre-courant de la marge du
poème
Je fus Musicien et Griot de la
Place
Chercheur d'herbes folles mais
qui guérissent
Planteur de la Plantation qui
nourrit et détruit mes bactéries
ayant faim
de Moi fils du Roi et Prince des
cabanes à sucre
Je fus Guerrier d'un temps des
désirs d'une ère du refus de mes
Ancêtres
Yoruba Mandingue Congolais
Béninois du Dahomey
Zoulous sans fin des grandes
batailles de l'Afrique
J'étais un acharné de ma femme
Solitude de son nom des écartées de la jambe
fille de Moussa Massa des poussières d'or du Mali
Je fus aimé de la trappe du
négrier et de la ville
Saint-Domingue ou Ayiti de
mes peines sans compter
Île de la Réunion et de l'Union
des bourgs et faubourgs
Terre des nations plus que la
Louisiane plus que le Brésil
plus que le Québec des édentés
malades du scorbut
Depuis Novalis depuis Racine
depuis Lamartine depuis Hugo
nous avons gagné la médaille de
l'ordinaire récession
de cette session amère des colonies en déroute
Depuis Holderlin depuis Voltaire
depuis Rousseau depuis Sartre
et depuis Perse
Je réanime mes lointains
meneurs d'hommes vifs et de
vieilles vagues
Et puis comment parler à l'ossature des morts et de mes morts
aux yeux fertiles ?
Gatineau (Québec), 03 juillet
2022

La Fête du drapeau célébrée grandiosement aux Cayes

Le 18 mai 2022, date commémorative de la création du bicolore nationale, c'était une journée remarquable avec la participation d'« Ambassade jeunes Haïti » (AJ-HAITI), sous la direction de l'agronome Étienne François, directeur de « Passion for Haïti », une organisation socio-économiques et agricole, en collaboration avec un groupe de la Faculté d'agronomie de la Faculté américaine de la Caraïbe. Cette journée, qui a réuni plusieurs personnalités et intervenants, a eu pour thème **:** « *La reconquête de la sou-*

Présents au podium, l'agronome Étienne François, le directeur départemental de la PNH, Me. Ezeckiel Vaval, Dr Kensky Hyppolite et Winchel Jean-Baptiste.

Suiite en page 12

Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Alavèy 7 Jiyè, tout ansasen ak ipokrit toutouni !

Mwa jiyè a se youn gwo mwa pou omwens 3 nan swa-dizan bon zanmi Ayiti nan "Kominote entènasyonal » la. Vwala ke ane sa a, san okenn envitasyon, Ayiti soti pou l rantre nan « *Klib Mwa Jiyè a* ».

Asireman nou konnen ke ***Premye jiyè*** se te fèt nan peyi Kanada. Se depi lane 1867, jou sa a gen youn enpòtans spesyal nan peyi Kanada. Se 1è sa a « Konfederasyon Kanada » a te fòme ak 3 rejyon nan Kanada – *New Brunswick, Nova Scotia* ak *Province du Canada* (ki se *Ontario* kounnye a ansanm ak *Quebec)*. Yo te vin kole fè youn sèl. Plis pase 100 lane pita, nan lane 1982, Kanada te vin totalman endepandan Lòt pwovens te vin kole mete avè l pou kreye Kanada modèn sa nou konnen an. Se konsa nan lane 1983, otorite yo te deklare Premye Jiyè se fèt federal pou tout Kanada. Yo rele l ***Canada Day*** (Jou Kanada).

Kanta pou Etazini, se ***4 Jiyè*** ki jou pa yo, ke yo rekonnèy kòm «Fèt Endepandans » yo, paske se jou sa a, nan lane 1776, sitwayen Ameriken te koupe fache avèk kolon Angle yo ki te chèf nan peyi isit. Yo te di yo pa domestik Angle ankò. Men se jouk nan lane 1941 jou a te vin rekonnèt ofisyèlman kòm fèt federal, epi vakans pou tout moun ki fete jan nou konnen an. Nou sot wè sa depi fen semèn pase a rive jouk lendi avanyè a, ki te ***4 Jiyè a.*** Se te gwo zafè nan tout peyi bò isit.

Epi se konsa nou vin tonbe sou Lafrans, peyi kolon yo ki te toupizi Ayiti a. Se le ***14 Jiyè 1789*** ke Franse yo te fè gwo mèvèy nan atak yo te fè kont *« La Bastille »*. Se te youn ansyen fò ke wa (roi) nan peyi Lafrans te itilize kòm prizon, sitou pou pini sitwayen ki t ap mande chanjman nan politik peyi a. Sè ke mounn yo pa t kapab ankò anba sistèm peze-souse otorite Franse yo. Lè pèp la te atake fò *« La Bastille »* la, te gen sèlman 7 prizonnye politik anndan an. Men se batay sa a ki te youn senbòl rezistans san parèy. Apati de jou sa a, *« Révolution Française »* la te vrèman kòmanse. Epi se konsa jou sa a selebre an Frans epi toupatou kote ou jwenn Franse kòm Jou Endepandans peyi Lafrans.

Epi men Ayiti k ap rantre nan «Klib mwa jiyè a »

Kòm nou konnen, pou Ayiti se Premye Janvye ki fèt endepandans pa nou, apre nou te bat Blan Franse nan batay Vètyè a *(Vertières)*, nan dat 18 novanm 1803, epi Jan-Jak Desalin (Jean-Jacques Dessalines) te deklare endepandans ***Premye janvye 1804.*** Se nan Vètyè nou te bay Blan franse dènye kal la, men batay la te kòmanse depi premye aksyon zansèt nou yo nan Bwa Kayiman, nan dat 14 out (dawou) 1791. Se jou sa a yo te gen youn gwo seremoni Vodou kote yo te antann yo pou wete chenn nan pye zansèt nou yo, avèk youn slogan ki ekspliké kijan sa pral kòmanse: « *Koupe tèt, boule kay* ».

Vwala ke lane sa a, gen youn lòt mouvman ki soti pou met Ayiti nan « *Klib mwa jiyè a* », jan m deja di a. Se ansasinay prezidan de fakto Jovnèl Moyiz la (Jovenel Moïse), nan dat ***7 Jiyè 2021,*** ki deklanche mouvman sa a. Dat 7 Jiyè lane sa a, demen jedi a menm, pral fè youn lane, jou pou jou, depi yo te ansasinen prezidan an anndan chanm lakay li, nan Pèlren 5, anwo tèt Petyonvil, youn zòn ki gen bonjan sekirite 24 sou 24. Si zòn nan an sekirite konsa, m pa bezwen di n kijan sa te ye pou rezidans prezidan an, avèk plis pase 40 polisye byen ame an siveyans tout tan. Epi pa youn sèl pami yo pa t gen youn ti grafouyen pandan yo t ap defann prezidan yo a.

Enben, kòm nou konnen, nan dat 7 jiyè lane pase a, ansasen byen ame te antre anndan kay la, jouk anndan chanm a kouche prezidan an, ki gen « kod », sètadi chif spesyal pou w rantre ladan l, yo masakre msye anba 12 bal ak gwo zam fann fwa. Madanm ni, Martine, ki te avè l te gen youn ti grafouyen, li rantre anba kabann, li di li te pran pòz li mouri. Se konsa, ansasen yo te kite l an repo. Wi, mezanmi, ala kote w tande! Kòm si Martine konprann nou se youn bann egare!

Men kabouya pete sou kesyon premye anivèsè ansasinay prezidan an

Antouka, Martine pete youn kabouya avèk gouvènman Ariel Henry (Aryèl Anri) a sou kesyon premye anivèsè ansasinay defen mari l la. Vwala ke gouvènman an anonse ke *« mausolée »*, kavo spesyal yo t ap prepare pou mete kadav prezidan an, fin pare epi yo ta dispoze renmèt fanmi Jovnèl Moyiz li depi le 6 jiyè, kivedi jodi a menm. Paske demen, ***7 Jiyè a,*** gouvènman deklare Dèy Nasyonal an memwa Prezidan Moyiz, ke yo mete sou menm pye ak tout gwo pèsonaj nan listwa Dayiti.

Se poutèt sa pral gen gwo seremoni nan MUPANAH, (Musée du Panthéon National Haïtien), ki pa twò lwen Palè Nasyonal la. Se la tout gwo ewo nasyonal nou yo repoze. Se pi gwo lonnè yo ta ka bay Prezidan Moyiz. Natirèlman, Martine Moïse jwenn envitasyon espesyal pou l vin patisipe nan seremoni sa a e nan tou sa k ap fèt demen ***7 jiyè a.***

Epi se konsa kabouya a pete de youn fason ki bay anpil areflechi, paske se pa ti pawòl wòwòt madanm nan pa di nan youn kominike li met deyò nan dat Premye Jiyè a. M ap ban nou l asonlantye, an franse, jan madanm nan bay li a. Mwen konn anpil nan nou bezwen dokiman sa a kòm referans. Mwen p ap wete ni mete. Men apre nou fin li l, rete tann ti kòmantè pa m. Men ni :

« Bureau de communication de Mme Martine Moïse, ex-première dame de la République d'Haïti.

« Port-au-Prince, le 1e juillet 2022.

Avèk Aryèl Anri, Matin Moyiz pa kache men pou l voye woch, li di fanm l pap fin nan seremoni l ap fè pou lanmo Jovnèl la.

« Commémoration du premier anniversaire de l'assassinat du président Jovenell Moïse*

« Le jeudi 7 juilet 2022 ramène le premier anniversaire de l'assassinat, dans des circonstances tragiques, du ***58e Président de la République d'Haïti, SEM Jovenel Moïse,*** *en sa résidence privée, à Pèlerin 5. Un an plus tard, malgré l'arrestation de certains suspects à l'échelle nationale et internationale, la nomination d'un cinquième Juge d'instruction pour mener l'enquête, le renvoi et la mise en disponibilité de certains agents de la Police Nationale d'Haïti, l'instruction judiciaire patauge.*

« À titre de rappel, il est important de souligner que les enquêtes judiciaires avaient fait mention des éléments compromettants sur l'implication présumée du Chef du Gouvernement haïtien dans la planification dudit complot et sur les liens étroits qu'il entretient avec l'un des suspects clés dans l'assassinat du Président. En raison de ces faits, le 6 octobre 2021, ***l'ex-Première Dame de la République, Mme Martine Moïse et ses enfants,*** *se sont constitués en partie civile, en vue de porter plainte au cabinet d'instruction contre l'actuel Chef du gouvernement et des inculpés dont les noms figurent dans le rapport de la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) sur l'assassinat du* ***Président Jovenel Moïse.***

« Ainsi donc, pour marquer le premier anniversaire de l'assassinat du Président Jovenel Moïse, ***le Bureau de Communication de l'ex-première dame*** *informe la presse et le public que la* ***Famille Moïse*** *ne compte en aucun cas, assister aux activités commémoratives prises en charge par l'État haïtien, dont le Chef du Gouvernement fait l'objet de présomptions graves d'assassinat sur le Président de la République.*

« Par ailleurs, dans le cadre de la commémoration de cette date funeste du 7 juillet 2022, la ***Famille Moïse*** *invite chaque haïtien, haïtienne du territoire, de la diaspora, tous ceux et toutes celles qui sont affectés par la disparition du* ***président Jovenel Moïse,*** *selon leurs croyances et leurs religions, à apporter leurs contributions significatives au Combat pour le Triomphe de la* ***Justice*** *face aux* ***Meurtriers*** *et au* ***Système.***

« La Famille Moïse *tient à exprimer sa profonde gratitude envers le Peuple Haïtien qui a toujours gardé en mémoire l'idéal du* ***Président Jovenel Moïse,*** *matérialisé à travers ses nombreuses initiatives* ***« Ti rès la pou pèp la »*** *et ses réalisations durant ses 4 ans et 5 mois au pouvoir, dans le but d'assurer le bien commun de ses compatriotes du territoire et de la diaspora pour le développement durable de notre mère patrie* ***Haïti.***

*« L'agneau ne doit pas être immolé en vain. Justice pour président Jovenel Moïse. **Fin**** »

N ap di pawòl pa nou sou kesyon an

Premyèman, nou konprann koumman Martine Moïse ka santi l ofiske dèske menm mounn ki sanse te nan konplo pou touye mari l vin twouve l kòm Premye Minis. Pa ipokrizi, msye deklare jounen dèy pou mari l, li fè gwo « mausolée » pou met defen prezidan an nan pami tout ewo nasyonal yo. Asireman, fòk Martine konprann ke Aryèl Anri pa pou kont li, li gen sipò « Kominote Entènasyonal » la pou l arive fè tout bagay sa yo. Dayè, dam nan di l nan fason pa l lè l mansyonnen « *l'arrestation de certains suspects à l'échelle nationale et internationale* ».

Alò n ap tann pou Madam Martine Moïse mete youn lòt kominike deyò, apre seremoni demen an, lè l fin konstate ki kantite ipokrit, nasyonal tankou entènasyonal, ki te debake nan MUPANAH vin bese tèt yo swa-dizan an mewa mari l ke youn bann ladan yo te met ansanm pou ansasinen l nan dat ***7 jiyè 2021 an.***

Baze sou sa Martine Moïse ekri a, Aryèl Anri pa fèt pou Premye Minis devan je nou la a. Se poutèt sa li pa nan patisipe nan anyen ke msye òganize. Kivedi li pa ann akò ak mounn « Kominote Entènasyonal yo », nonplis, ki sèvi kòm gwo poto k ap kore pye bannann yo bay pou Anri an.

Antretan, dam nan lanse pwòp mouvman pa l pou jou ***7 jiyè a,*** epi se pa sèlman ann Ayiti, men nan dyaspora a tou, tout kote ki gen Ayisyen. Gsde byen kijan li voye mesaj la bay tout mounn, selon ***kwayans nou ak relijyon nou.*** Se pou nou tout ki santi nou afekte nan jan yo ansasinen prezidan an fè tèt ansanm, pote sa nou ka kontribye « *au Combat pour le triomphe de la Justice face aux Meurtriers et au Système* ».

Kidonk, Martine Moïse revòlte kont sa k ap fèt an Ayiti a, kote se youn bann ansasen ki opouvwa. Li kont sistèm peze-souse a tou. Ēske l pa nan fè ipokrizi tou?

Alò m ap mande ansyen premyè dam nan kèk kesyon, paske, selon mwen menm, li vin parèt kòm ipokrit. Sanble se lè yo krabinen mari l ke l vin enterese nan mande jistis e l denonse ***sistèm*** nan. Kisa l ka di nou sou ka avoka Monferrier Dorval, ki te ansasinen tou pre lakay li a, nan Pèlren 5, jou vandredi swa 28 out (dawou) 2020 an ? Ēske defen mari l pa t di nan pwogram televizyon ke avoka a mouri vè 11 zè nan aswè, epi « 3 minit pita » se ou menm ki te montre l video ekzekisyon an ?

Nou pa janm tande Martine Moïse mande **«** *Jistis pou Monferrier Dorval ?* **»** avoka a pa mounn, li merite sa l te jwenn nan ? E Martine konn dosye a byen, paske se li ki t al rapòte bay mari l byen vit ke djòb la fèt. Selon jan m wè sa, madanm nan fè pati ***sistèm*** nan.

Ann bliye tout ansasinay ki fèt sou gouvènman mari l la, n ap pran 2 sèlman

Asireman, Martine Moïse okouran kijan ***Antoinette Duclair*** ak ***Diego Charles,*** tou le 2 ansasinen nan dat 29 jen 2021 nan zòn Christ Roy nan Pòtoprens, sèlman 8 jou anvan ansasinay mari l la. Tou le 2 te gen 33 lane sou tèt yo. ***Antoinette*** se te younn ki te byen cho nan mouvman « Petrochalengers » a, ki t ap mande pou gouvènman an bay eksplikasyon epi renmèt lajan PetwoKaribe te vòlò a, plis pase 4 milya dola vèt (4 000 000 000,00 $). Kanta pou ***Diego,*** msye se te youn jounalis Vizyon 2000. Atò, pa gen « Jistis » pou yo ?

An palan de sa, mwen wè youn fanatik Prezidan Moyiz jouk kounnye a, youn ansyen zanmi m ki rele Fritz 'Jeff' Joseph, ki te poste youn mesaj sou « Messenger » nan dat 29 jen an, kote, andaki, li ta di ***Antoinette Duclair*** ak ***Diego Charles*** ta mouri nan pye travay yo. Men sa

Ale nan paj 14

Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

dismantle the democratic structures of Haiti won't be an easy task.

Some people are opposed to the government of de facto Prime Minister Ariel Henri's plan for special ceremonies tomorrow, July 7, in commemoration of that date. There could be disturbance, if a fan of the slain leader, the Washington-based Stanley Lucas, were to have his way.

Last Saturday, a bitter Mr. Lucas, was seen in an interview on Radio Mega's *Tripotay,* on the program *"Boukante Lapawòl"* (Exchanging Ideas) while he denounced the ceremonies organized by the Prime Minister's government. Mr. Lucas weighed in against those "rascals" *("Malendren* in Creole), who are responsible for the assassination of the president, asserting that they *"have no right using his name for their own purposes."*

Calling himself a "democrat," he asked for a "democratic response" to counteract the ceremonies announced to be held tomorrow (July 7) at the MUPANAH, the Museum of the National Pantheon of Haiti, which is in the vicinity of Haiti's National Palace in Port-au-Prince, a shrine dedicated to Haiti's heroes of independence. To Israel, the interviewer, who asked, "What kind of response?" He said, "It's not for me to say, the people will know what to do." That sounds ominous.

The late president's widow, declining the invitation of the Prime Minister, accuses him of involvement in the assassination plot against her husband

More important is a formal declaration by former First Lady Martine Moïse, issued July 1st, in which she declines the invitation of the Prime Minister to attend the ceremonies. In addition, she accuses him of "alleged implication" in the assassination of her husband. She asserts that his name appears in the report of the Central Direction of the Judiciary Police (French acronym DCPJ) as *"having been in close contact with one of the key suspects in the assassination of the President."*

She continues: *"As former First Lady of the Republic and my children,"* she writes, *"on October 6, 2021, we filed a complaint against the current government chief with the judge in charge of investigating [the assassination]."* In other words, there's no way she would be associated with anything this Prime Minister is undertaking.

Nothing is said about a notification of the Prime Minister's office to her concerning completion of work on the "mausoleum" which was being built for the slain president. It would be ready to be made available July 6 to the president's family. That's today.

On the other hand, Martine Moïse is trying to build support for her own undertaking. She writes, *"In the context of the commemoration of this fatal date of July 7, 2022, the Moïse Family calls on every Haitian, man and woman, in the country and in the diaspora, all those affected by the disappearance of President Jovenel Moïse, based on your beliefs and according to your religions, to contribute significantly in the Fight for the triumph of Justice, to counter the Murderers [of her husband] and of the System."*

In no uncertain terms, the president's widow has called for solidarity in revolting against the government. And she states: ***"The Lamb must not be killed in vain. Justice for President Moïse."***

She's certain that all will remember how the president dedicated his life to work for the betterment of the people both in Haiti and in the diaspora, *"as shown through his numerous initiatives,"* of which none is specifically mentioned by her.

The dismantling of the democratic institutions by Jovenel Moïse

Among the "numerous initiatives" of the "Banana Man," we would point to some that were intended to dismantle the democratic institutions of the country and paved the way for him to set up a dictatorship similar to that of François "Papa Doc" Duvalier. During his *"four years and five months"* in power, quoting Martine Moïse, Jovenel Moïse did not organize one election, not even for dog catcher. Thus, on disappearing tragically from the scene, there was no Parliament, with the Lower House non existent, and the Senate remaining with 10 of its 30 members, unable to have a quorum to undertake any legislative work.

All mayors, CASECs and ASECs, as the elected officials in charge of rural governance are called, are agents named by the president. The *"Cour de Cassation,"* equivalent to the U.S. Supreme Court, has been dysfunctional, amputated of a majority, including three Justices illegally fired by the president; one was even jailed and another in hiding to escape arrest. The State's constitutionally mandated auditing firm, *"La Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif »* (CSC/CA), was rendered inoperant.

However, Jovenel Moïse deserves credit for the proliferation of gangs who have caused death and desolation in various shantytowns around the capital where opposition to the regime was notable. He innovated by facilitating the "Gang Federation," under the leadership of Jimmy "Barbecue" Chérizier, a former police officer-turned-gang leader.

From his grave, Jovenl Moise continues to meke Haitian politician fight over him.

An action for which he was applauded by the special representative in Haiti of the UN Secretary General, Ms. Helen Ruth Meagher La Lime, in charge of the UN Integrated Office in Haiti, better known by its French acronym BINUH.

Interestingly, Barbecue and two top officials close to President Moïse, Fednel Monchéry and Joseph Pierre Richard Duplan, were censured on December 10, 2020 by the Donald Trump Treasury Department for their participation in the La Saline massacre of November 2018 when 71 people were killed, over 400 houses destroyed and at least seven women raped.

Is it fate, or karma, that President Jovenel Moïse would be assassinated in his own residence, only yards from the home of Monferrier Dorval, Esq., the president of the Port-au-Prince Bar Association, who was gunned down at the gate of his property, on Friday, August 28, 2020? That morning he had criticized the situation in Haiti, stating that "the country is neither governed nor managed."

"A week after that execution, in a television program, without prompting, President Moïse said: *"The lawyer died at 11 (pm), and three minutes later, my wife (Martine) showed me the video [of the dead lawyer]."* But he wouldn't allow his wife to be deposed by the DCPJ, the police's investigating arm, about what she knew regarding that assassination. And to this day, Martine Moïse hasn't revealed what she knew about the ***"system"*** which ordered the murder of Mr. Dorval.

What does Martine Moïse know about Antoinette Duclair, 33 years old, and Diego Charles, also 33, assassinated June 29, 2021 in the middle- class neighborhood of Christ Roy in Port-au-Prince, only eight days before the assassination of her husband? Duclair was an ardent leader of the Petrochallengers, who were asking pertinent questions about the $4.2 billion heist of the PetroCaribe Fund. Her companion, Charles, was a hard-hitting reporter of Radio Vision 2000. Aren't they not human beings deserving of justice?

To those trying to get a boost for their careers by turning the slain Jovenel Moïse into a hero, even a saint, I say the record of their idol cannot be erased so easily. Indeed, Martine Moïse is right about continuing ***"the fight for the triumph of Justice against the murderers and the system."*** But that shouldn't be only for her husband, but for a major clean-up, no one excepted.

In a case related to Jovenel Moïse's assassination, a sweet victory in a Turkish court against Ariel Henry's government

The top news in the Haitian community Monday morning (July 4) was a *Reuters* agency dispatch from Istanbul, Turkey, which was picked by almost all the social networks. It was like a bombshell: ***"Turkish Court rejects request to extradite to Haiti Assassination suspect."***

Samir Handal will not be sent to Haiti, as the Haitian government requested. In jail since last November, the businessman, of Jordanian origin, who also holds Haitian nationality and who ordinarily lives in Haiti, was arrested in Turkey while in transit there, on his way to visit his sick mother in Palestine. He was accused by the Haitian authorities of being involved in the plot that led to the assassination of Jovenel Moïse and an Interpol warrant for his arrest was filed.

He was living in the U.S. since he left Haiti soon after the assassination of Jovenel Moïse, and was unaware that Haitian intelligence was watching his every move. When his trip to the Middle East was discovered, the Haitian officials alerted Interpol about his transiting at Istanbul.

Handal was tied to the assassination plot via Emmanuel Sanon, a Florida-based pastor who is said to have been among the masterminds of the action. He had rented a house to Sanon, but he had said he knew nothing about the latter's plan and had not attended any meeting where assassination plans were discussed. His lawyers successfully argued against a report of Haiti's police filed last August to the effect that Handal had hosted *"meetings of a political character"* at his home, with the participation of Sanon.

The lawyers also said their client should not be extradited to Haiti because he would be subject to hard labor; he could be tortured and even die in prison due to severe conditions. They pointed out that the "political insecurity" in Haiti militates against sending their client there. They even quoted the Turkish Foreign Ministry, which, the previous week, had warned against travel to Haiti, due to crime and security concerns. Obviously, the Turkish authorities had paid no attention to a letter written to them by the Haitian government stating that Handal will not be sentenced to hard labor.

According to *Reuters,* from the prison where Handal was attending the hearings at the court via a video link, he jumped up on hearing the verdict of the judges that he should be released. *"He cried and threw his hands up in the air,"* probably thanking the Almighty.

Certainly, Editor Léo Joseph is rejoicing because from the beginning of this saga, he had interviewed Samir Handal's wife who lives in Florida, and had found out that on her husband's arrival in the U.S. from Haiti last summer, he had been interviewed by U.S. authorities who had cleared him of any wrongdoing. He was freely moving about in the U.S., unaware that he was being spied upon. As soon as he boarded the flight, which was to transit in Turkey, he was doomed. Former Foreign Minister — and Prime Minister Claude Joseph—had boasted that he was instrumental in getting Handal arrested through his level contacts in Turkey. Now after eight months of an uncertain future, while in a Turkish prison, Samir Handal, no doubt, is looking forward to a warm welcome back home in Florida at a mega surprise party.

RAJ
6 July 2022
raljo31@yahoo.com

Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 8

LIVRES en folie
28 ÉDITION
DU 13 AU 19 JUIN 2022
Vente online
www.livresenfolie.com
EDITIONS HENRI DESCHAMPS
Auteur : Eddy Cavé
Titre du livre
Haïti : Extermination des Pères fondateurs et Pratiques d'exclusion

Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 9

UN COMPLOT PARALLÈLE À L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE JOVENEL MOÏSE EXPOSÉ

La demande d'extradition de Samir Handal repoussée

Les motifs de l'accusation de Claude Joseph désavoués...

Suite de la page 1

ue lundi (2 juillet) repoussant la demande de son extradition vers Haïti l'accusant d'avoir participé au complot ayant abouti à l'assassinat de Moïse.

Par le truchement de ses avocats turcs, Samir Handal a dénoncé comme étant fausses les accusations portées contre lui par les autorités haïtiennes le faisant passer pour un acteur présent aux réunions qu'organisait le docteur/pasteur Emmanuel Sanon, dans l'espace qu'il avait loué à ce dernier dont il faisait son bureau. Dans l'esprit des responsables haïtiens, le fait de donner une partie de sa maison, située à Bourdon, en location à Sonon, déclaré une pièce maîtresse dans la conspiration d'assassinat, suffisait pour faire de lui un participant à ce crime.

La défense a soutenu que l'unique relation que Samir Handal avait avec Emmanuel Sanon se situe au niveau du rapport propriétaire-locataire. Autrement, il n'avait jamais participé à des réunions, il n'est pas un homme politique et connaît très peu de Sanon, ainsi que des gens qu'il fréquentait et qu'il invitait à son bureau, ajoutant que M. Handal ignorait tout du plan qu'il concoctait avec ses alliés. D'ailleurs, ont encore argumenté les avocats de la défense, leur client n'avait pris connaissance de l'assassinat du président haïtien qu'en apprenant la nouvelle à la radio.

La 37e Haute Cour pénale d'Istanbul, qui s'est prononcée sur le dossier, a rendu unanimement le verdict de non-lieu, en faveur de M. Handa déclarant « *insuffisantes* » les raisons évoquées par les autorités haïtiennes comme base de leur requête.

Arrêté par l'Interpol à Istanbul

Selon toute vraisemblance, le dossier Handal a été cuisiné politiquement par les enquêteurs de la DCPJ, qui avaient déterminé, dans un rapport émis, dans le cadre de son enquête sur Handal, qu'il organisait des réunions dans sa maison auxquelles « *participait Emmanuel Sanon* », déclaré « *personne clé* » dans le complot d'assassinat de M. Moïse.

Samir Handal fut mis aux arrêts, peu après son débarquement, à Istanbul, en Turquie, arrivé d'un vol en provenance de Miami, le 15 novembre 2021. Il y faisait escale pour prendre un autre vol à destination d'Israël, en route pour la Palestine où il devait se rendre pour visiter sa mère malade.

Claude Joseph, un autre échec qui l'éloigne du pouvoir.

Il semble que les espions de Claude Joseph, alors chancelier haïtien, suivaient les mouvements de Samir Handal, qui avait décidé de quitter Haïti au moment où son nom a été lié au complot d'assassinat de Jovenel Moïse. Quand il arriva à l'aéroport d'Istanbul, le 15 novembre 2021, il fut immédiatement mis aux arrêts par des policiers turcs, agissant sur une alerte rouge produite par l'Interpol.

Le ministre des Affaires étrangères d'Haïti se félicitait d'avoir été le principal instigateur de l'arrestation de Samir Handal, dont le dossier a été confié expressément à son « *ami* » Mevlut Cavusoglu, son homologue turc, qui en était pris exclusivement en charge.

En voyage avec plusieurs passeports

Dans la foulée de son arrestation, par la Police turque, la presse haïtienne montait en épingle le fait que Samir Handal avait « *plusieurs passeports en sa possession* », comme pour faire remarquer qu'il s'était embarqué dans une situation louche. Une suggestion lancée habilement par les autorités haïtiennes cherchant à abîmer le caractère de l'homme, selon plus d'un. Mais la situation s'est révélée toute autre, à la lumière des informations disponibles sur les personnes d'origine arabe.

En effet explique-t-on, jeune homme, Samir Handal émigra en Haïti, dans les années 50, avec un passeport jordanien, comme bien d'autres personnes d'origine arabe. Marié à une Haïtienne, il fit la demande et obtint un passeport haïtien, sous le gouvernement du Conseil national de gouvernement (CNG) dirigé par le général Henry Namphy. Au moment d'atterrir à Istanbul, il avait ses passeports haïtien, jordanien et palestinien, le premier pour laisser les États-Unis et y retourner, le second pour entrer en Jordanie, puis le troisième, document dont il a besoin pour être admis en territoire palestinien sans visa.

La DCPJ s'est-elle laissé manipuler par Claude Joseph ?

Alors que, suite au verdict du Tribunal turc déboutant les autorités haïtiennes, en la personne de Claude Joseph, de leur demande d'extradition de Handal, celui-là s'en est pris au gouvernement Henry (le Premier ministre de facto en personne), l'accusant d'avoir fait bâcler le dossier, conséquence de cet échec politico-diplomatique, les attentions sont dirigées sur l'ex-chancelier, Premier ministre pour moins de soixante-douze heures.

En effet, épinglé dans le rapport de la DCPG, le faisant tremper dans la conspiration relative à l'assassinat de Jovenel Moïse, Samir Handal quitta Haïti pour Miami. À son arrivée, il fut contacté par le FBI, qui l'ont interrogé, au moins à deux occasions, dont une en sa résidence, avant de lui dire qu'on n'avait rien à lui reprocher.

Dans la mesure où d'autres personnes citées comme complices dans le dossier, notamment, Mario Palacios Palacios, Rodolphe Jaar et Joël Joseph John ont été expulsés aux États-Unis, suite à des requêtes d'extradition de Panama, de la République dominicaine et de la Jamaïque, par la Justice américaine, l'attitude des autorités judiciaires étasuniennes, à l'égard de Samir Handal, aurait dû retenir l'attention des dirigeants haïtiens dont leurs enquêteurs (la DCPJ) collaboraient avec le FBI.

On se demandait alors pourquoi le FBI n'a eu aucun mauvais soupçon de Handal, alors que ses correspondants haïtiens pensaient différemment de lui. Résident aux États-Unis (à Miami), si le FBI avait retenu quelque motif de trouver son implication dans l'assassinat, pourquoi n'avait-il pas arrêté Handal, alors que des démarches avaient été menées pour obtenir l'extradition de Palacios Palacios, Jaar et John de Panama City, Kingston et Santo Domingo, respectivement.

Laurent Lamothe, des magouilles qui tardent à se traduire en dividendes politiques.

En tout cas, Claude Joseph et ceux qui, avec lui, s'emploient à concocter des conspirations sur le cadavre de Jovenel Moïse peuvent tromper certaines gens. De toute évidence, le Tribunal turc n'a pas donné dans le panneau par rapport à leurs combines grotesques.

Laurent Lamothe est-il derrière ce complot ?

Dans certains milieux politiques, en Haïti, on croit dure comme fer que Laurent Salvador Lamothe serait derrière ce complot contre Samir Handal. Certains pensent que, de concert avec Claude Joseph, Lamothe a voulu régler des comptes avec lui. Il voudrait se venger du fait que celui-là lui a tenu tête lorsque, au fait de son pouvoir, sous Michel Martelly, Lamothe avait tenté d'escamoter sa maison, sur la route de Bourdon.

En effet, explique-t-on, Samir Handal, qui avait fait l'acquisition de la grande maison, à Bourdn, qui, dans le passé, logeait l'ambassade du Brésil, et l'avait transformé en un complexe résidentiel, créant des appartements et des bureaux.

Convoqué un jour par Laurent Lamothe, il s'était entendu dire qu'il devait beaucoup d'argent à l'État, pour n'avoir pas payé d'impôts locatifs. Étalant les récépissés montrant qu'il était en règle avec le fisc, l'ex-Premier ministre dut reculer.

Mais il ne s'était pas considéré pour battu. Aussi avait-il évoqué la question de nationalité pour acculer Handal à la soumission. Là encore, celui-ci a démontré qu'il était citoyen haïtien, détenteur d'un passeport d'Haïti, qu'il a obtenu de manière régulière. Voilà Laurent Salvador Lamothe, le tout puissant, sorti tout penaud de cette confrontation humiliation d'un gros potentat politique.

Il semble que M. Lamothe ait passé le plus clair de son temps à ruminer cette mauvaise expérience et guettait l'occasion de lui rendre la monnaie de sa pièce.

Toutefois, on ne peut pas s'empêcher de rappeler aussi que, tout en sachant que Samir Handal était innocent des accusations portées contre lui, Claude Joseph et sa bande ont conspiré pour le faire pourrir en prison pendant plus de huit mois.

L.J.

Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 10

ÉDITORIAL

Le cas de Me Monferrier Dorval relégué aux oubliettes !

Voici bientôt deux ans, depuis qu'a été perpétré l'assassinat crapuleux du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, l'enquête soi-disant annoncée autour de ce crime, qui piétinait dès le départ, semble être reléguée aux oubliettes. Sauf dans les milieux proches des secteurs juridiques et légaux, le mot d'ordre, au niveau du pouvoir, lui confère le statut d'un événement qui ne s'est jamais produit, un contraste grotesque avec le meurtre tout aussi brutal du président de facto Jovenel Moïse.

En effet, au sein des partisans de ce dernier, les demandes de justice pour lui, fusant de toutes parts, vont dans un sens unique. L'ex-président de fait et Me Dorval, tous deux l'objet d'exécution commanditée, sont traités différemment, dans l'esprit des demandeurs de justice version PHTKiste. Alors que les adeptes de cette tendance politique font flèche de tout bois, dans leurs dénonciations des commanditaires et assassins de M. Moïse, en sus des comploteurs contre qui ils s'acharnent à demander qu'ils soient tous traduits en justice, Monferrier Dorval, quant à lui, reste une quantité négligeable. Dans leur esprit son assassinat est légitime, celui de Moïse, un crime de lèse-majesté. Voilà le raisonnement qui s'installe dans leur esprit, surtout à la lumière des suspicions qui pèsent sur l'ex-première dame, Martine Moïse, révélées par son propre mari.

Qu'il soit définitivement établi, quand, à *Haïti-Observateur*, nous parlons de l'assassinat de Monferrier Dorval, nous faisons automatiquement aussi allusion aux multiples crimes du même genre commis sous l'administration PHTKiste dirigé par Jovenel Moïse. Car, à part M. Dorval, d'autres assassinats mystérieux ont été commis. On peut citer, à titre d'exemples, le cas de Farah Martine Lhérisson tuée par balles, en même temps que son compagnon, l'ingénieur Lavoisier Lamothe; aussi bien celui de Norvella Bellamy, haut cadre de la Banque centrale, proche de Jovenel Moïse et Daphnée Fils-Aimé, mère de son enfant, pour ne citer que ceux-là.

Ces assassinats, et bien d'autres perpétrés mystérieusement, sont carrément ignorés par les instances investigatrices de la Police Nationale d'Haïti (PNH), tandis que d'autres, comme celui de Monferrier Dorval font l'objet d'un semblant d'enquête qui piétine délibérément. Une stratégie imputable à un effort des autorités, d'ordre du Palais national (Jovenel Moïse) appliquant le principe du « *kase fèy kouvri sa* » (renvoi aux oubliettes). Avec la vassalisation de la Justice par PHTK, une politique qui s'est renforcée davantage avec l'administration Moïse. Alors, il est aisé de comprendre la nonchalance, l'état d'abandon caractéristique de l'enquête sur l'assassinat du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince.

Bientôt deux ans depuis la mort tragique de Me Dorval, mettons au parfum ceux qui n'avaient pas suivi régulièrement la manière dont a été perpétré le crime et sur qui ont été dirigés les premiers soupçons.

Certes, ce vendredi soir (28 août 2020), Monferrier Dorval rentrait chez lui, à Pèlerin 5, dans les hauteurs de Pétion-Ville, dans le même quartier, hautement sécurisé, où se trouvait la résidence privée du chef d'État. Des hommes armés l'ont criblé de balles dans la cour même de sa résidence, laissant la victime gisant dans son sang.

Point n'est besoin d'avoir une expérience approfondie, en matière de sécurité pour se faire une idée de l'identité des commanditaires de ce crime. Car Pèlerin 5, quartier où réside la famille présidentielle, jouit du déploiement en permanence de patrouilles policières contrôlant les moindres activités qui s'y déroulent et le passage de véhicules et piétons qui s'y aventurent, même les résidents, qui sont connus de noms et de physionomies par la Police. Curieusement, au moment où les assassins étaient à l'œuvre, une séance de feux d'artifice inattendue illuminait tout le quartier, rendant inaudible le crépitement des balles dirigées sur la victime par les hommes armés, des tueurs à gages. De bonnes raisons pour les policiers déployés dans la zone pour assurer la sécurité du président et sa famille de ne pas être mis en alerte.

Mais c'est Jovenel Moïse lui-même qui a vendu la mèche, par rapport à l'origine de l'assassinat de M. Dorval. Aussi avait-il informé, dans une déclaration, largement diffusée, que dans l'espace de trois minutes qui ont suivi la mort de ce dernier, sa femme, Martine Moïse, était en possession de la vidéo sur le déroulement du crime. C'était, cela va de soi, les assassins voulant donner la preuve irréfutable de l'accomplissement de leur mission. Dans la mesure où personne d'autre que la première dame n'était en possession d'un document aussi important, il faut admettre le caractère exceptionnel de cette « *expédition exclusive* ».

Dans la poursuite de l'enquête sur l'assassinat de Monferrier Dorval, d'autres éléments ajoutés au dossier, par les enquêteurs de la Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), lient les auteurs du crime à la présidence, en l'occurrence la première dame. Car deux des hommes gardés en détention par cette instance sont identifiés comme « *chauffeur* » de Martine Moïse et membre de sa « *sécurité rapprochée* » respectivement. Jovenel Moïse, assassiné, à son tour, d'aucuns s'imaginaient qu'avec l'arrivé d'Ariel Henry, à la primature, l'enquête sur l'affaire Dorval allait s'accélérer. Mais cette illusion allait vite s'estomper, avant de disparaître totalement, le nouveau Premier ministre de facto s'étant identifié, par sa politique et ses agissements, au secteur PHTKiste, promoteur du « *kase fèy kouvri sa* », par rapport au sort de Monferrier Dorval.

En effet, sous les pressions continues des partisans de Jovenel Moïse et des secteurs restés attachés à sa personne, le Premier ministre de facto, affichant une attitude « *bon enfant* » à la mémoire du président de facto défunt, fait chorus avec ces derniers dans la promotion du slogan « *Justice pour Jovenel Moïse* », alors que, par sa politique et dans ses déclarations, Monferrier Dorval reste une quantité négligeable, dont l'enquête sur l'assassinat n'engage en rien l'État haïtien, ou les institutions du pays. Autrement dit, en dehors de Jovenel Moïse, toutes les victimes d'assassinat, sous le gouvernement de ce dernier, passent pour des «*affaires d'État* », on dirait des actes posés dans la conduite des affaires du gouvernement. Une autre manière de décrire les personnes qui s'estiment «*au-dessus de la loi* ». Et Ariel Henry s'est révélé partie prenante de cette politique.

La Constitution haïtienne n'est pas l'œuvre du PHTK, ni la Justice la chasse gardée des adeptes de ce concept politique dévoyé se croyant autorisé à orienter celle-ci dans le sens de leurs intérêts exclusifs. La Charte fondamentale de 1987, massivement votée par le peuple haïtien, et qui fixe les limites d'application des lois, déclare tous les citoyens, généralement quelconques, égaux devant elles, y compris celui qui joue le rôle de chef d'État. Dans ce cas, il ne saurait y avoir une justice applicable à Monferrier Dorval et les autres victimes comme lui, d'une part, et d'autre part, une autre au président de facto défunt.

Désormais, adoptons le slogan Justice pour Monferrier Dorval ! Abas tous ceux qui œuvrent pour jeter son cas aux oubliettes. Voilà le cri de guerre des amants de la démocratie.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série élevée
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0787 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514.321.6434
12 Haïti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2X7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valentin
13 K Avenue Foldhelbe, Rt Rt Apt. 11
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
48.00 $ US, pour six (6) mois
90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF, pour six (6) mois
1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ere classe
$73.00 US, pour six (6) mois
$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS, pour six (6) mois
125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 11

EDITORIAL

The case of Attorney Monferrier Dorval forever forgotten!

It has been almost two years since the murder of the President of the Port-au-Prince Bar Association. The investigation that was supposedly announced around this crime has been stalled from the start, apparently forgotten forever. Except in circles close to the legal and judicial sectors! However, through the grapevine, it's learned that at the level of the government, the wanton slaughter of the eminent lawyer is considered a non-event, in a grotesque contrast to the equally brutal murder of de facto President Jovenel Moïse.

Indeed, among the latter's supporters, the demands for justice for him, coming from all sides, go in one direction. The de facto ex-president and Mr. Dorval, both the object of sponsored execution, are treated differently, in the minds of the justice seekers of the PHTK, the *Bald-Headed* ruling political party. Relentlessly, the followers of this political group have gone all out in their denunciations of the sponsors and assassins of Mr. Moïse. They make sure to also include all plotters against whom they demand that justice be done. Meanwhile, they could care less about Monferrier Dorval, who's considered as a nobody. In their minds, Dorval's assassination is legitimate, but that of Moïse is a crime of *lèse-majesté*, an attack against the king. They're comforted in that reasoning, especially in light of suspicion weighing on the former First Lady, Martine Moïse, as revealed by her own husband.

We want all to understand that when the *Haiti-Observateur* mentions the assassination of Monferrier Dorval, we are automatically referring to the multiple crimes of the same nature committed under the PHTK administration, especially while Jovenel Moïse was at the helm. For, other than the assassination of Mr. Dorval, several mysterious assassinations have been committed. Here's a sampling: the case of Farah Martine Lhérisson gunned down, along with her companion, the engineer Lavoisier Lamothe; that of Norvella Bellamy, a senior executive of the Central Bank, close to Jovenel Moïse and Daphnée Fils-Aimé, mother of his child. Just to name these spectacular ones among a series.

All of these assassinations, and many others perpetrated mysteriously, are blatantly ignored by the investigative bodies of the Haitian National Police (HNP). For others, such as that of Monferrier Dorval, a semblance of investigation is started to be deliberately stalled. It's a strategy of the authorities, on orders of the National Palace (Jovenel Moïse), applying the principle of *"kase fèy kouvri sa"* (Creole for forgetting it forever.) With the Justice System totally subservient to the PHTK, a situation that has been reinforced under the Moïse administration, one easily understands the nonchalance shown, as characterized in the abandonment of the investigation into the assassination of the President of the Port-au-Prince Bar Association.

Soon it will be two years since the tragic death of Mr. Dorval. For those who hadn't been following the manner in in which the crime was perpetrated and on whom the first suspicions were directed, we're reviewing and throwing some light on the matter.

As it is, on that Friday evening (August 28, 2020,) Monferrier Dorval was returning to his home in Pèlerin 5, in the heights of Pétion-Ville, in the same highly secured neighborhood where the private residence of the Head of State was located. Armed men riddled him with bullets in the courtyard of his residence, leaving the victim in a pool of blood.

There's no need of a great expert in security matters to have an idea about the identity of the sponsors of this crime. The Pèlerin 5 neighborhood, where the presidential family resides, is permanently patrolled by the Police, who monitor all activities taking place there. They keep tab on all vehicles and pedestrians who venture there. The residents of the area are known by name and face to the Police. Curiously, at the time when the assassins were at work, a show of unexpected fireworks illuminated the whole neighborhood. Thus, there was no way hearing the crackling sound of bullets pumped into the victim by the hired killers. Also, there was no reason for the Police officers deployed in the area to ensure the safety of the president and his family to be alerted.

Unbelievably, but true, Jovenel Moïse himself let the cat out of the bag, regarding Mr. Dorval's assassination. In a statement, widely circulated, he said that within three minutes after the lawyer's death, his wife, Martine, showed him the video of the crime. There's only one way to interpret this. The assassins wanted to give irrefutable proof of mission accomplished. Insofar as no one other than the First Lady was in possession of such an important document, it must be admitted that this "exclusive video" was exceptional.

In the continuing investigation of the assassination of Monferrier Dorval, other elements added to the file by investigators of the Central Directorate of the Judicial Police (DCPJ) link the perpetrators of the crime to the presidency, especially to the First Lady. For, two of the men in Police custody are identified as the "driver" of Martine Moïse and a member of her "personal security" team.

Following the assassination of Jovenel Moïse, some people imagined that with Ariel Henry at the Prime Minister's Office, the investigation of the Dorval case would have accelerated. An illusion that quickly faded, disappearing completely. After all, the new de facto Prime Minister, through his policies and actions, identifies fully as being of the PHTK, *Bald Headed*, sector, which promotes the *"kase fèy kouvri sa,"* (forget it all), as to the fate of Monferrier Dorval.

In fact, bending to constant pressure of Jovenel Moïse's supporters and of sectors still loyal to the slain president, the de facto Prime Minister has displayed, whether hypocritically, a "good-natured" attitude in memory of the deceased de facto president. He has joined the movement promoting the slogan ***"Justice for Jovenel Moïse."*** Meanwhile, by his policy and in his declarations, Monferrier Dorval, to him, remains a negligible quantity. The Haitian State, through its judiciary institutions is in no way engaged in this affair. In other words, apart from Jovenel Moïse's case, all the other victims of assassination, under the latter's government, are considered to be normal. They were carried out as government business. Another way of describing people who consider themselves "above the law!" Definitely, Ariel Henry has proven to be in total agreement with that policy.

The Haitian Constitution is not the work of the PHTK, nor is Haitian Justice the preserve of the followers of this misguided political concept, the believers of which think they are authorized to use, or misused the institutions for their exclusive interests. But the Fundamental Charter of 1987, overwhelmingly approved by the Haitian people, sets the limits and application of the laws. It declares that all citizens are equal before the law, the Head of State not excepted. Therefore, there can't be a special kind of justice applicable in the case of Monferrier Dorval and the other victims, and another one for the deceased de facto President.

In that light, from now on, let us adopt the slogan ***Justice for Monferrier Dorval!*** Down with all those who endeavor to forget forever what happened to him. Let this be the war cry of all lovers of Democracy.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série étoile
Port au prince, Haïti
Tél. (509) 223-0789 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514.321.6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M3C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valbrun
13 K Avenue Feldheims, Bt Rt Apt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1ère classe
48.00 $ US. pour six (6) mois
90.00 $ US. pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF. pour six (6) mois
1005.00 FF. pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US. pour six (6) mois
$160.00 US. pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS. pour six (6) mois
125 EUROS. pour un (1) an
Par chèques ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèques ou mandat bancaires

Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 12

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES
L'ACTUALITÉ EN VRAC

Suite de la page 3

nt qui, selon lui, « *méritait bien* » le sort qu'on lui réservait. N'applaudissait-il pas la foule en furie aux abords du Congrès, le 6 janvier 2021, hurlant « *Pendez Mike Pence* » (*Hang Mike Pence*), l'échafaud était visiblement érigé?

Alors, il n'est que d'attendre les réactions aux urnes, en novembre prochain, quand les électeurs auront leur mot à dire sur la conduite de celui qui, jusqu'à nouvel ordre, paraît avoir une certaine influence sur le Parti républicain qui vise à reprendre le contrôle du Congrès.

***Une nouvelle juge à la Cour suprême**

Jeudi dernier, 30 juin, Mme Ketanji Brown Jackson, 51 ans, a prêté serment comme juge à la Cour suprême des États-Unis, la première Noire à gravir cet échelon. Elle prend la relève au juge Stephen Breyer qui, à l'âge de 83 ans, avait déjà annoncé qu'il prenait sa retraite, après 28 ans à la Cour.

Au mois de février, quand le juge Breyer avait fait l'annonce, le président Biden avait désigné juge Brown Jackson pour le remplacer, tenant ainsi une promesse de campagne. Car, il avait dit, élu président, il nommerait une Noire à la Cour suprême, écrivant ainsi une nouvelle page de l'histoire de ce pays. N'est-il

Juge Ketanji Brown Jackson, la dernière édition à la Cour suprême.

pas aussi le premier candidat à la présidence américaine à choisir une Afro-indienne pour l'accompagner comme vice-présidente ?

Ainsi, Joe Biden peut se féliciter d'avoir fait histoire avec Ketanji Brown Jackson et Kamala Harris. L'on pourrait aussi ajouter sa secrétaire de presse, ou porte-parole, Karine Jean-Pierre, d'origine haïtienne. Toutefois, on attend qu'il manifeste un changement d'attitude envers les réfugiés haïtiens et à l'égard du peuple haïtien qui souffre énormément à cause du soutien qu'il apporte à un Premier ministre de facto illégitime, qui a trempé dans le complot d'assassinat du président qui l'avait nommé à ce poste deux jours avant qu'il n'ait été massacré dans les conditions qu'on sait.

***Le 7 juillet ramène le premier anniversaire de cet assassinat**

Nous attirons l'attention de tous sur les éditoriaux, aux pages 10 et 11, ainsi que sur la colonne en anglais HAPPENINGS, au bas de la première page, et celle en créole, GRENN PWONMENNEN, à la page 6, offrant des détails concernant l'assassinat de Jovenel Moïse ainsi que les points de vue des éditeurs sur ce fâcheux événement qui fait couler beaucoup d'encre et de salive, un an après.

Pierre Quiroule II
6 juillet 2022
raljo31@yahoo.com

La Fête du drapeau célébrée grandiosement aux Cayes

Suiite en page 5

notre pays, notre fierté», a attiré toutes les écoles des Cayes.

En effet, les établissements scolaires de la ville, privées et publiques, été invités à y prendre part, particulièrement des groupes

Agronome Étienne François.

sociaux-culturels et des scoutes. La célébration de la Fête du drapeau a démarré sur la Place d'armes des Cayes, avec la montée du bicolore, à 8 heures précises suivie d'une marche en direction de l'Université américaine où allait continuer le reste du programme prévu en la circonstance.

Dans le cadre de cette célébration, ont été présentés des thèmes variés : « *Le rapprochement de l'institution policière et la communauté estudiantine* » par le directeur départemental de la PNH Sud, Me Marcelin Compère; «*Comment reprendre confiance dans notre pays* » présenté par le. Dr Kensky Hyppolite et le maitre Giraud Germain; puis «*L'identité et le civisme* » offert par le sociologue Winchel Jean-Baptiste.

Parmi les personnalités présentes à ce programme, on pouvait identifier : Me Ezeckiel Vaval, doyen du Tribunal de première instance des Cayes ; ainsi que l'économiste Edzer Émile, une autre icône de la société haïtienne.

À l'initiative de ses filles et fils éclairés et soucieux de l'avancement du département du Sud et d'Haïti tout entier, ces communautés sudistes ont célébré fièrement la fête du drapeau en lui consacrant deux jours de célébrations, qui marqueront éternellement l'histoire socio-politique et développementale du Sud, en particulier et de la République d'Haïti, en général.

Collaboration spéciale : Yves Dorvilier

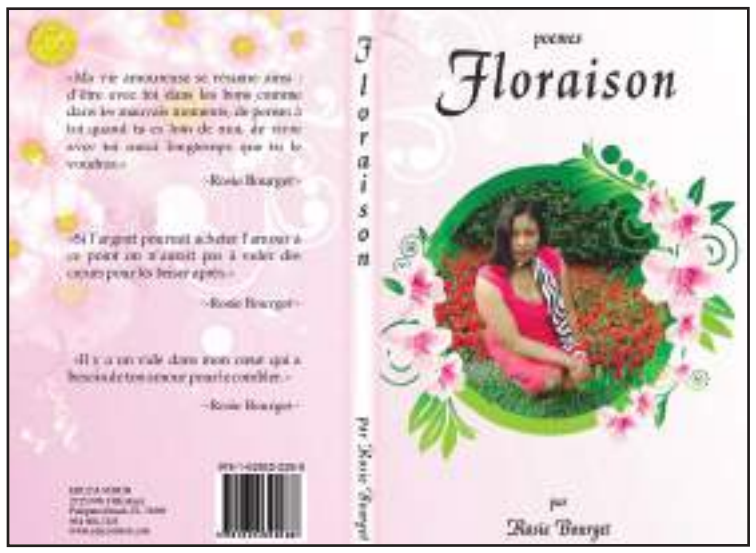

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

DE BROSSE & STUDLEY, LLP
Richard A. De Brosse
Attorney at Law
ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE
182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**
Jamaica Estate, N.Y. 11432
Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187
rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 13

NÉCROLOGIE

Jean Lochard Émile au « Pays sans chapeau »

Par Louis Carl Saint Jean

Le 24 décembre 1910 s'éteignait à New York, après quatre mois d'exil, Pierre Frédérique, un des journalistes les plus honnêtes de son temps, ancien président de l'Association du Centenaire (fondée en 1896), un grand patriote. La nation entière fut consternée en cette occasion. Lorsque cette fâcheuse nouvelle lui est parvenue, Camille Léon, alors candidat à la députation et secrétaire privé de la première dame de la République Uranie Adélaïde (Machoute) Simon, s'écria : « *Ô ! Dieu, tu aurais dû accorder la grâce à un patriote de la trempe de Pierre Frédérique de mourir dans son pays. Mourir loin d'Haïti doit être une douleur des plus affreuses* ».

Ce cri de l'ancien diplomate cayen m'a fait penser, sur la foi d'un intellectuel contemporain, à celui étrangement similaire qu'avait poussé le général Saint Surin Manigat vers la fin du XIXe siècle. Alors envoyé spécial et ministre Plénipotentiaire d'Haïti à Paris, cet homme de grande culture, un de nos meilleurs musiciens, assistant dans « *la ville lumière* » aux funérailles d'un compatriote, s'est ainsi lamenté : « *On ne meurt bien qu'au village !* »

Les lamentations de ces deux illustres citoyens ont fait écho en mon âme le samedi 18 juin dernier, lorsque, par les biais de mon alter ego Claude Aurélien, j'ai appris que notre ami commun Jean Lochard Émile avait rendu l'âme dans un centre hospitalier à Brooklyn. Je me suis dit en moi-même, les yeux embués de larmes : « *Un Haïtien pur sucre comme Lochard aurait dû rendre l'âme à la Croix-des-Bouquets, sa ville natale qu'il a aimée charnellement, et non dans une cité étrangère, aussi riche et célèbre soit-elle* ». Et, connaissant Lochard, j'ai également pensé à Joseph qui avait ardemment souhaité voir ses os retourner en Canaan, loin de l'Egypte. Mais malheureusement, chacun des cas précités se bute contre ce dicton anonyme : « *Vas où tu veux, meurs où tu dois* ».

Certainement, je savais que les jours de Lochard étaient comptés, puisqu'il était hospitalisé depuis près de deux mois et que, jour après jour, son cas inspirait de vives inquiétudes. Cependant, comme chacun de ses frères dans la foi, je soupirais après un miracle divin. Mais comme d'habitude, Dieu a choisi de répondre à sa façon à nos prières et à nos supplications. Dans sa sagesse infinie, il a préféré enlever notre frère à notre affection au lieu de prolonger sa vie sur cette terre dont le déclin éclate à nos yeux.

Eh oui, la sombre voyageuse, toujours aux aguets, a frappé sur son passage et nous a fait un tort irréparable. Elle a ravi à l'Église du Seigneur un serviteur modèle, à notre patrie un fils digne qui l'a aimée avec toutes les fibres de son cœur, et qui a toujours rêvé d'apporter sa quote-part au relèvement de sa commune. Pour ma part, la faucheuse m'a privé d'un ami qui a été pour moi un frère, cela surtout au cours des dix dernières années.

Comme le temps passe vite ! Je revois encore Lochard à Gethsémané vers la fin des années 1980, toujours tiré à quatre épingles. Ce que j'avais trouvé alors un peu étrange, voire bizarre, chez lui, c'était le port coutumier de ses pantalons « *palazzo* » avec une ceinture mince à la taille, une cravate slim ou en tricot dernier cri. Et le tout était couronné par sa démarche de Franco Nero. On dirai que c'était hier.

Jusque-là, à dire vrai, aucun lien particulier ne nous unissait. Sabbat après sabbat, on se saluait de manière vague, et c'était pratiquement tout. C'est que, à part les services d'adoration, Lochard participait très rarement, pour ne pas dire jamais, aux autres activités de l'église, surtout celles à caractère socio-récréative.

C'est en 1988 ou 1989 que lui et moi avons commencé à tisser une certaine relation. Cela a eu lieu après une allocution de cinq minutes que j'avais présentée, sur la demande du Dr Daniel Beauzil, dans le cadre des cinq minutes réservées alors à l'éducation au service divin de notre église. Celle-ci, inspirée en grande partie des leçons que j'avais apprises des Mackenson Doucet, Antoine M. Jean, Maurice Innocent Michel, Clarence Saint-Hilaire, Zachée Michel III et Luc Apollon, était intitulée, je m'en souviens encore : « *Le chrétien peut-il faire de la politique ?* » (Ma réponse, sans ambages, était « *oui, mais exclusivement dans le cadre classique de l'organisation de l'État, et non à l'Église du Seigneur* ».)

Après le service, à mon grand étonnement, Lochard m'a abordé pour me dire combien il avait apprécié ma présentation. Depuis lors, nous nous sommes développé une affection mutuelle qui, en dépit parfois de certaines divergences dans le cadre de l'administration de notre église, n'a fait que s'accroître.

Lochard réunissait presque toutes les qualités qu'on puisse réclamer d'un ami et d'un chrétien. Il était un « *bon Nèg* » dans toute l'acception haïtienne de cette expression. C'était un homme de caractère, de principe et de forte personnalité. Son cœur était trop noble pour épouser les petitesses du milieu : la flatterie, les coups bas, les « *coups de langue* » et les coups de Jarnac. Il nourrissait un dédain particulier pour les apprentis flatteurs et pour tous ceux qui, à quelque titre qu'ils appartiennent, manipulaient et exploitaient le peuple de Dieu à tous les points de vue.

Jean Lochard Emile

Homme de dialogue, il abhorrait les frictions et les factions dans une église. Il avait dit non au désordre, à la division et à la corruption, ayant compris que de tels procédés allaient à l'encontre des préceptes divins. Contrairement à certains directeurs d'Église, anciens et pasteurs, il avait toujours préféré colmater des brèches, panser des plaies au lieu de les élargir ou de les envenimer. Comme le faisait en son temps l'irremplaçable pasteur Yves Pierre, remarquait-il l'absence d'un membre le sabbat matin, le soir même, il l'appelait au téléphone pour s'enquérir de ses nouvelles. La foi d'un autre se refroidissait, il l'encourageait à retourner au bercail, lui rappelant que « *lakay se lakay* ».

Son indépendance d'esprit, il semblait la tenir du Saint Esprit de Dieu. Pour reprendre la réflexion de Me. Grégoire Eugène, il n'était pas « *l'homme d'un homme, mais l'homme d'un principe* ». Dans son milieu, il avait fait germer d'autres doux fruits de l'esprit. Pour lui, dans l'assemblée des saints, le principe cardinal devrait être l'entente, le pardon et la réconciliation. Aussi était-il toujours prompt à trouver des solutions, des compromis. Ce faisant, il ne favorisait ni ne défavorisait personne. D'ailleurs, il s'était lui-même défini comme un « *homme neutre* ». C'était l'homme de tout le monde. Cette neutralité, il va sans dire, avait fait de lui un homme droit, d'un tempérament bien trempé.

Comme j'admirais son sens aigu de l'amitié ! Il ne laissait l'ombre d'un doute à ce noble sentiment qu'il avait soigneusement cultivé. Et il le faisait manifester avec chaleur, de saison en saison. L'hiver, l'été, la nuit ou le jour, les portes de sa maison étaient ouvertes à tous ses amis. Dès qu'on y mettait les pieds, il voulait vous garder aussi longtemps que possible. De temps en temps, il vous offrait des gâteries de chez nous, selon l'heure ou la saison : de la « banane pesée » avec un délicieux tassot de cabrit arrosé de « pikliz » (soutenu par un thé chaud de z'herbe-à-clou), de la cassave remplie de manba, du « *bonbon sirop* », une tranche de melon d'eau, du thé de gingembre, de cannelle et de citronnelle, du jus de citron bien frappé et que sais-je encore. Et l'on parle d'Haïti et de Gethsémané presque sans s'arrêter.

Et lorsque, finalement, on se résigne à prendre congé de lui, comme un vrai paysan haïtien, il ne vous laisse pas partir les mains vides. Il y met un ou deux larges sachets contenant, en veux-tu en voilà, des mangues, des morceaux de canne-à-sucre, des feuilles de corossol et d'oranger, du « *pitimi chandèl* », du pois inconnu, du riz Madan Gougousse, du « *lalo* », de la « *douce Makòs* » et d'autres produits de chez nous.

Donc, au sortir, c'est comme si l'on revenait du « *Terminal Market* » ou d'une fameuse banque alimentaire dirigée jadis par notre inoubliable frère Luc Apollon, ou bien maintenant par notre bien-aimé Antoine Vaval. Parfois, je me disais, dans un sens appréciatif, que Lochard a quitté Haïti depuis plus de trois décennies, mais Haïti ne l'a jamais laissé. Il n'avait pas perdu un iota de nos bonnes habitudes de jadis, lesquelles maintiennent encore debout l'édifice national fissuré par la mauvaise gestion de politiciens aussi corrompus que médiocres.

Que dire, en effet, du patriote ! Lochard était d'un patriotisme enflammé et contagieux. Rien du pays ne lui échappait. Il connaissait, dans ses menus détails, tout ce qui s'y passait. La misère dans laquelle sombre notre peuple, l'exploitation systématique et à outrance du pays, le déchirement du tissu social et l'acculturation de notre jeunesse ont toujours déchiré son cœur.

L'homme était un mainteneur d'espoir et un faiseur de rêves grandioses. Il ne ratait jamais la moindre occasion pour soulager une douleur humaine lorsqu'elle sautait à ses yeux. Ceux qui l'ont connu peuvent témoigner qu'il a été un bel exemple de charité et de solidarité chrétienne. D'ailleurs, l'une de ses ambitions était d'aller ouvrir, dans son patelin, après sa retraite, une école de formation professionnelle, projet sur lequel j'ai travaillé avec lui jusqu'à notre dernière conversation, le 23 mars dernier.

Ne craignons pas les mots. Tout un chacun admirait sa générosité et son sens du partage. Si Lochard avait choisi de faire une carrière politique, à tort ou à raison, on l'aurait qualifié de socialiste, pour ne pas dire de communiste. En fait, sa philosophie politique, il l'avait simplement puisée de notre « *Jésus révolutionnaire* », magistralement peint, dans les années 1990, par l'éminent pasteur mauricien Karl Johnson. Un seul idéal l'animait : le progrès de tous, « *pit kou mawo, zannana kou pengwen* ». En un mot, il avait embrassé la devise du Parti national de l'illustre Anténor Firmin: « *Le plus grand bien au plus grand nombre* ». Lochard, en effet, répétait souvent ces mots : « *Chacun doit avoir une tranche de la cassave nationale…Un petit groupe ne peut détenir toute cette richesse tandis que crève de faim la majorité (...)* ».

Les aspirations les plus élevées dominaient sa passion et orientaient sa profession de foi. En fait, Lochard n'avait qu'une religion : celle trouvée dans Jacques 1:27 : « *La religion pure et sans tâche, devant Dieu notre Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se préserver des souillures du monde* ». Notre frère s'était laissé guider par les mots de Mathieu 25 :35-36 : « *Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli; j'étais nu, et vous m'avez vêtu; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venus vers moi* ».

Dans une large mesure et selon toute apparence, son monde était révolu. L'homme avait des qualités rares, surtout dans cette société de consommation où « *l'homme est un loup pour l'homme* ». On peut bien comprendre pourquoi il aimait bien ces vers de la chanson *Ambush in the Night* de Bob Marley : « They keep us hungry / And when you gonna get some food / Your brother got to be your enemy () ».

Lui, il cherchait toujours du pain pour ses semblables défavorisés. Et, en passant, il sied de signaler que notre frère, dans la communauté chrétienne qu'il a fréquentée, pendant trente longues années, n'a pas eu d'ennemis. À la rigueur, il aurait pu donc

Suite en page 14

Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 14

Kreyòl

Soti nan paj 6

a l ekri : « *Nous déplorons cette tragédie inopportune et odieuse; mais vu la complexité de la société haïtienne, les Petrochallengers n'avaient pas bien développé le bien-fondé de la lutte et de ses corollaires, qui surpassent le slogan « Kote kòb PetroCaribe a* ».

Epi mwen pa tande ni Jeff Joseph, ni Martine Moïse mande **«** *Jistis pou Antoinette Duclair ak Diego Chareles* **».** Yo pa mounn tankou Prezidan Jovenel Moïse! Se sa y ap fè n konprann, nèspa ?

Epi men youn lòt ansyen zanmi m k ap trete Aryèl Anri ak ekip li a de « *malandren* »

Sa konsa m al tonbe sou youn lòt ansyen zanmi, ki pran distans li avè m depi youn bon bout tan. Mwen te wè Stanley Lucas nan youn entèvyou nan *Radio Mega, Tripotay Lakay,* nan pwogram ***Boukante Lapawòl ak Izraèl,*** kote li te pati dèyè ***« malandren »*** sa yo ki fin touye prezidan an, ki konprann yo pral sal non l ankò ak vye manifestasyon 7 jiyè nan MUPANAH a. Antan ke « demorat », li di fòk gen youn *« aksyon demokratik kont malandren yo - jou 7 jiyè a »*. Lè Izraèl mande l « *Ki klas aksyon konsa?* » Li di li pa konnen, « *se pèp la ki konnen* ». Jan l di pawòl la fòk pèp la ta gate seremoni demen, 7 jiyè a, nan MUPANAH. N ap founi je gade.

Antouka, Stanley Lucas voye Madan Moyiz monte byen wo kòm you dam ki gen karaktè, ki kanpe djanm anfas yo tout. Li fè pati fanm Ayiti yo k ap sove peyi a. Men l lonje dwèt sou sa yo ki penmèt solda etranje, « *peyi Kolonbi ke nou de bay endepandans wi, pase pa Sen Domeng, vin rantre Ayiti pou al touye prezidan nou anndan chanm lakay li. Se youn imilyasyon, se souvrènte peyi n ki avili. Se kòmsi Larisi ta pase pa Kanada, rantre isit, vin touye prezidan n nan Wachintonn!* »

Antouka, jan mwen wè jwèt la ap dewoule a, Ayiti p ap rantre nan *« Klib mwa jiyè a »* menm jan ak lòt peyi yo, tankou Kanada, Etazini ak Lafrans. Pou Ayiti, se nan youn hing-hang ki ka pase pran Premye Minis Aryèl Anri ak tout **«** *malandren* » parèy li yo, ki pa sèlman enplike nan ansasinay Prezidan Moyiz la, men ki konprann yo ka pran avantaj sou sa nan òganize gwo fèt komemorasyon pou prezidan an.

Antretan, Martine Moïse di se swa jamè, epi l soti pou l pran tèt youn mouvman ki depase fwontyè Ayiti, vin nan tout dyaspora a, pase pran mounn tout kwayans ak tout relijyon. Antouka, nan li pa ka nan chita fè ipokrizi. Fòk li konprann ke sa pa kapab sèlman ***« Jistis pou Jovnèl Moyiz »*** kont ***« Ansasen yo ak sistèm nan ».*** Fòk gen ***« Jistis pou tou sa yo ki te ansasinen sou lèzòd Moyiz »*** tou. Pa bliye pawòl nan lang peyi Lend lan : « *Karma !* » Sa w simen se sa w rekòlte!

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
raljo31@yahoo.com

NÉCROLOGIE OBITUARY

Suite de la page 13

facilement s'approprier cette pensée à jamais célèbre du cardinal de Richelieu : « *Je ne m'en connais d'autres* [ennemis] *que ceux de l'Église et de l'État* ».

En temps et hors de temps, Lochard cultivait le sentiment du bien et avait toujours voulu dissiper la fumée de l'égoïsme, de l'insensibilité et de l'incompréhension viciant de plus en plus notre société. Son cœur avait pris feu pour ce qui vise le mieux-être de ses semblables. Il avait toujours combattu les esprits chétifs qui ont voulu récuser ce que l'on est pour plutôt privilégier ce que l'on a. Pour lui, l'« *avoir* » était tout simplement vain, éphémère, voire détestable; seul l'« *être* » avait du prix, et un prix élevé à ses yeux.

Lochard était un vaillant soldat de l'armée de l'Éternel. C'était un homme progressiste dans le plein sens du mot. Il avait le culte du service bien fait et visait à l'avancement de sa communauté où son dévouement était au-dessus de tout éloge. Certainement, nul n'est indispensable dans aucune institution, encore moins dans la vigne du Maître. Cependant, sans crainte d'être démenti, je peux affirmer que, de 2012 à 2022, Lochard s'était montré très utile à Gethsémané. Il en avait presque fait sa seconde demeure et y avait travaillé avec un zèle d'apôtre.

Il a aimé notre milieu d'une passion sincère et désintéressée, tant et si bien qu'il m'arrivait souvent de le taquiner en ces termes : « *Chaque phrase est composée de trois parties : un sujet, un verbe et un complément. Celles de Lochard en comptaient quatre : un sujet, un verbe, un complément et Gethsémané* ». Je pense que cette église lui doit un beau cierge.

La mort de ce gentilhomme, de cet homme au tempérament droit et au cœur d'or, sera regrettée par tous ceux qui l'ont connu. Il va me manquer cruellement. Son nom doit résonner aussi longtemps humainement possible dans les murs les plus épais pour peu qu'il reste encore des cœurs pareils au sien qui battent au rythme le plus agréable de la justice et de la « *fraternité céleste et sainte* ».

C'est dommage que notre estimable Jean Lochard Émile ait tiré sa révérence sans avoir assisté à la renaissance de notre cher pays. C'est un renouveau qu'il a toujours appelé de ses vœux, mais qui tarde encore à se concrétiser. Dieu soit loué qu'il soit parti debout. Ainsi, peut-être qu'au « *pays sans chapeau* », des fourmis viendront lui chanter ce tercet du barde jérémien Edmond Laforest tiré du chef-d'œuvre « *Jésus* » :

« ***Des ténèbres qu'il perce, il jaillit, triomphant,***

Car ta grâce a vaincu la mort spirituelle.

Les yeux de l'homme intime ont la vue éternelle ».

J'adresse, par ces simples mots, mes plus sincères condoléances à la ville de la Croix-des-Bouquets, aux anciens membres de Laodicée, à tous les membres et amis de Gethsémané et surtout tous les membres de sa famille et en particulier à sa femme Chantal Joanis Émile, à ses fils Kyle et Jeffrey Émile, trois êtres qu'il a toujours aimés comme la prunelle de ses yeux.

Louis Carl Saint Jean
louiscarlsj@yahoo.com
2 juillet 2022

Françoise Paul: A Centennial of Devotion

Françoise Paul, the dearly beloved mother of our friend Joseph Noisette, the famous DJ Joe Light of Mobile Top Compas, died peacefully at home in Brooklyn on June 18, at the age of 107.

She was born on June 24, 1915, in Port-au-Prince, had five brothers and a sister. She was raised by her maternal aunt Théramène Marcellin.

Self-employed, she operated many small businesses to support her family and pay for her children's education. She migrated to Canada in 1979 before settling with her children, in the US in 1983. As a devoted catholic, Françoise Paul lived a prayerful life consecrated by her devotion to the Virgin Mary Immaculate, St Francis, and St Anthony, to protect her family and community.

The community will long remember Mrs. Paul during her centennial life for her close bond with her family, resilience, strength of character, and spiritual life. She loved cooking and dancing to Haitian music from prominent masters, such as Lumane Casimir, Émérante de Pradines, Guy Durosier, Joe Trouillot, Ti Roro, Jazz des Jeunes, and Troupe Lococia.

In America, she was passionate of the old TV sitcoms, such as The Jeffersons, with her favorite actor being George, and Good Times with JJ. She also loved professional wrestling.

Françoise Paul is survived by her children Jacques (Anite) Cormier, Wilner Noisette, Jean-Claude (Josette) Paul, Gladys (André) Charles Boutin, Maude Noisette, Rody Noisette, Joseph (Jocelyne) Noisette; her 19 grandchildren and her 18 great-grandchildren.

She will be greatly missed by these families: Maurice, Noisette, Semexant, René, Vital, Lafontant, Nicolas, Délerme, Antoine, Germain, César, Trévil, Gévry, Boucher, Maceda, Séjour, Larieux , and by a host of friends.

Indeed, it was a life well lived and her exemplary legacy of power, resilience, and spirituality will long outlive her.

Her viewing was last Friday, July 1st, at the Guarino Funeral Home in Brooklyn, N.Y., and the funeral service on Saturday, July 2nd, was held at the Holy Family Catholic Church on Flatlands Avenue in Brooklyn.

To all those affected by the departure of Françoise Paul, especially to Jocelyne, Jessica and Joseph (DJ Joe Light) Noisette, we, at the Haiti-Observateur, present our heartfelt condolences.

NÉCROLOGIE

Suite de la page 16

grande famille, celle de ce Club de foot qu'il a fondé, il y a exactement un demi-siècle, avec quelques autres passionnés, et dont il a été l'une des figures emblématiques, l'un des phares sans lequel nous nous serions fourvoyés.

Lorsqu'il a eu connaissance de sa maladie, et sentait sa vie faiblir, il a vite compris que ce dernier match, comme il disait, serait le plus difficile à gagner. Mais il s'est battu avec un courage et une volonté dignes d'admiration et de respect, même au point de choisir, lui qui était hospitalisé à l'étranger, de revenir mourir ici, dans son pays.

Aujourd'hui, nos vies se séparent. Certes, nous ne verrons plus la voiture Vokswagen rouge arriver à côté du terrain. Certes, tu ne viendras plus à côté du terrain pour prier les joueuses de soigner les passes ou de ne pas utiliser aussi le mauvais pied dans les passes, pour nous éclairer le jeu.

Ce Club, que tu as façonné, ce Club avec ses joies, ses peines, ses coups de gueule, bien sûr, ce Club avec cet esprit si particulier qui le caractérise, cet esprit de famille, comme tu disais, c'est aussi à toi, aux pionniers qu'on le doit. C'était ta grande fierté, notre grande fierté.

Aujourd'hui, nous aurions voulu tous te rendre un dernier hommage. Mais les conditions de vie actuelle, nous affectant terriblement tous, nous sommes ici, à travers cette modeste délégation, présente dans cette église, autour de toi, pour te dire merci, et, non pas adieu, mais au revoir.

Pierre Teihlard de Chardin écrivait : « *La vraie manière de lui rester fidèle doit consister à construire en avant, c'est-à-dire à être digne de lui*».

Alors, bien sûr, comme tu l'aurais souhaité, nous allons continuer notre œuvre, ton œuvre... et nous ferons tout pour être dignes de toi, de notre passion de notre Club chéri !

Capipi, comme t'appelaient affectueusement plusieurs de nos filles, tu resteras toujours présent dans le cœur de chacun d'entre nous.

Que la terre te soit légère, notre cher et irremplaçable Capi !

Puissions-nous être dignes de toi!

Au Nom de l'As Tigresses-Tigers,

Margarette C. Graham.

Le général Fritz Romulus prononçant l'oraison funèbre.

Le capitaine Roland Chavannes (CapiI) lors de de la fondation des Tigresses-Tigers, en 1972.

Margarette Graham, à côté du général Fritz Romulus, autre figure très respectée de l'Armée haïtienne, qui a prononcé l'oraison funèbre du défunt, accompagnant une délégation de jeunes joueuses des Tigresses, aux funérailles du défunt.

Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 15

OU GEN DWA POU VOTE NAN LANG OU

Ou ka mennen yon entèprèt nan izolwa vòt la.

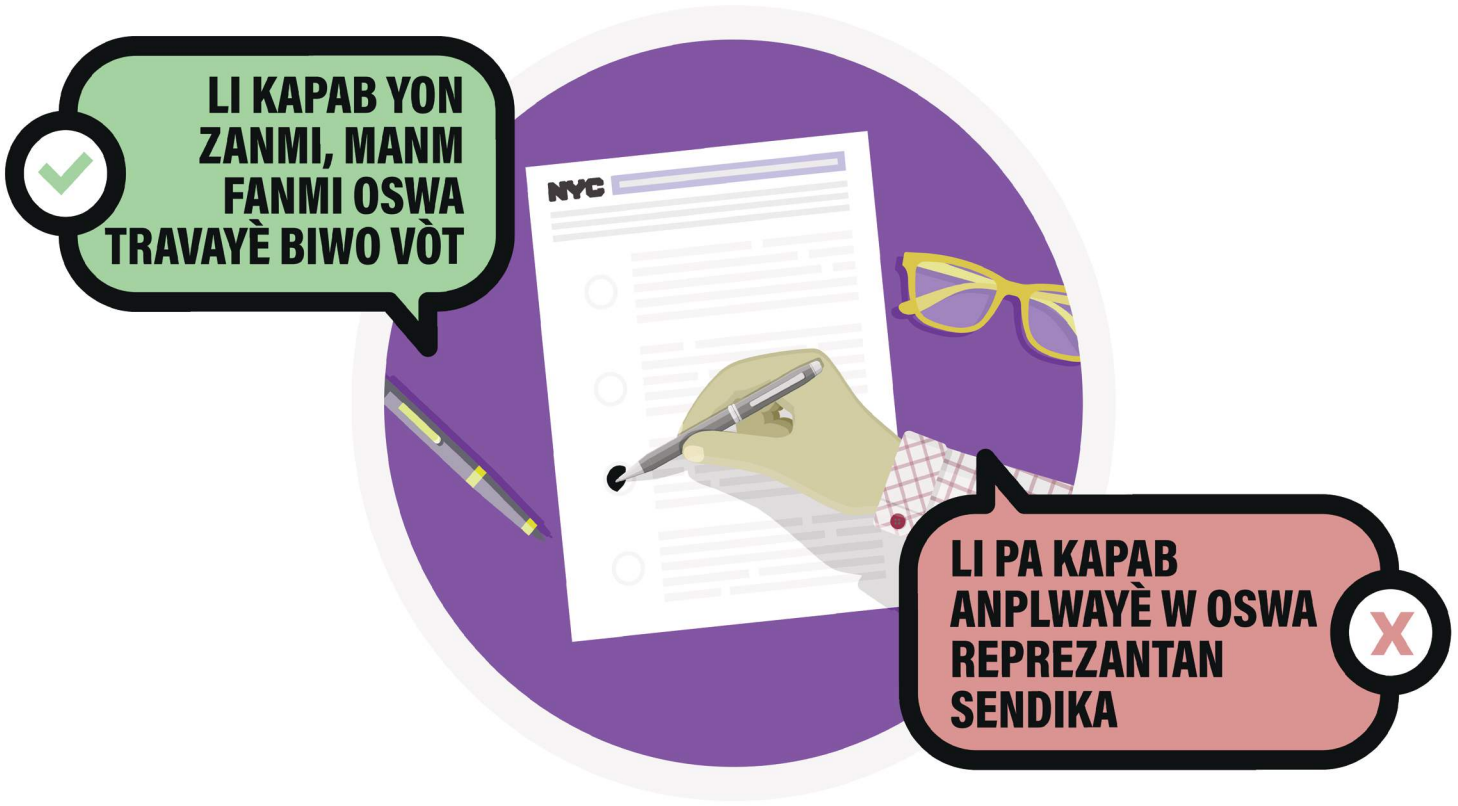

ELEKSYON PRIMÈ MWA JEN

DIMANCH	LENDI	MADI	MÈKREDI	JEDI	VANDREDI	SAMDI
12	13	14	15	16	17	18 VÒT BONÈ KÒMANSE
19	20	21	22	23	24	25
26 VÒT BONÈ FINI	27	28 JOU ELEKSYON	29	30		2

Komisyon Angajman Sivik la pral gen entèprèt nan lang yo chwazi yo ak biwo vòt yo

VIZITE participate.nyc.gov to learn more.

NYC Civic Engagement Commission

Journal 6 - 13 juillet 2022.qxp_HO 7/6/22 5:28 AM Page 16

Sports

QUALIFICATION MONDIAL U20 2023 ET JEUX OLYMPIQUES 2024

Les leçons à tirer de l'exploit de la République dominicaine, qualifiée pour le Mondial U23 et les JO de Paris 2024

Par Ricot Saintil

La sélection des moins de 20 ans de la République dominicaine a déjoué tous les pronostics de la dernière phase des éliminatoires de la Concacaf du Mondial de cette catégorie, en se qualifiant pour le Mondial Indonésie U20 2023 et les Jeux olympiques Paris 2024. Un parcours exceptionnel, qui a débuté en novembre 2021, dans l'avant dernier tour de qualification qui a donné droit au premier de chaque groupe de se qualifier directement pour les 8e de finale de la dernière phase des éliminatoires. Les Dominicains, en novembre dernier, sont sortis victorieux du groupe B, après des victoires sur Anguilla (6-0), Saint-Martin (2-0), Belize (2-0) et un match nul contre Sainte Lucie (2-2).

Intégrant directement la phase à élimination directe de la dernière phase, la Sélection dominicaine n'a pas fait dans la dentelle. Contre le Salvador, en 1/8e de finale, elle s'est imposée (5 buts à 4) pour se hisser en 1/4 de finale contre la Jamaïque, qu'elle a battue (1-0) et arracher par la même occasion sa qualification pour le Mondial Indonésie 2023. Une première dans l'histoire pour la République dominicaine toutes catégories confondues. En ½ finale, contre le Guatemala, les Dominicains ont réussi l'exploit d'atteindre la finale après un match nul (2-2) et (4-2) dans la séance des tirs au but. Cette victoire donne droit aux Dominicains de participer, pour la première fois, aux Jeux olympiques, dans une discipline qu'ils ne s'y attendaient pas, le football.

C'est un exploit majuscule que viennent de réaliser les petits Dominicains. Dans cette catégorie, les Haïtiens ont toujours cassé leurs dents. Les Grenadiers des moins de 20 ans n'ont jamais réussi à se qualifier pour un Mondial. Cette année, la porte était pourtant grande ouverte pour une qualification de l'équipe haïtienne. Le parcours qui l'attendait était nettement à sa portée, malheureusement la marche devenait trop haute pour une Sélection haïtienne constituée seulement 15 jours avant la compétition. Les chances de qualification étaient beaucoup trop minces, l'irresponsabilité des dirigeants de la Fédération haïtienne de football (FHF) a pris le dessus sur la volonté des petits Grenadiers. Ils croyaient jusqu'au bout pouvoir mettre en déroute des équipes qui ont connu des mois de préparation. Ce coup double de la République dominicaine, paradoxalement n'a pas provoqué colère et indignation au sein de la population haïtienne. Les dirigeants haïtiens ne se sentent pas concernés par cette qualification dominicaine, pourtant ils le devraient. Ce n'est pas surtout l'élimination des Grenadiers qui devrait nous interpeller, c'est, de préférence, la qualification des Dominicains, qui devrait nous agacer, nous déranger au point de tout remettre en question.

Le football, jusqu'ici, restait, la seule source de fierté d'Haïti, face à la République dominicaine. Dans tous les autres domaines, nos voisins dominicains ont plusieurs longueurs d'avance sur nous. Ils ont retrouvé, depuis plusieurs années, une stabilité politique ayant des conséquences positives sur leur économie, qui ne cesse de croître. Ils ont construit des infrastructures routières, développé leur potentiel culturel et touristique, leurs écoles et universités sont compétitives, c'est un pays tourné vers le progrès. Par rapport à nous, il n'y a pas de véritable comparaison. Nous sommes, depuis plus de 30 ans, continuellement dans l'instabilité politique, nous ne développons pas assez notre potentiel touristique et culturel, notre économie est bancale, en nette régression et enfin l'insécurité galopante, de ces dernières années, a complètement ruiné et traumatisé le peuple haïtien. Nous avons perdu le contrôle sur tout. Malgré tout, le football nous faisait encore rêver, il nous rendait fiers, par rapport à nos voisins. Nos équipes de football, quant à elles, étaient supérieures face à leurs homologues de la République voisine. À chaque fois qu'on les affrontait, on savait qu'on était meilleur, on savait qu'on allait gagner et ça nous procurait du plaisir. Toute cette confiance, qui caractérisait le football haïtien, était le fruit de plusieurs heures d'entrainements cumulées, du programme sérieux de Camp Nous, de la discipline et de la rigueur. Le hasard n'avait pas sa place, ni la surprise, d'ailleurs.

Haïti a été éliminé d'une compétition au cours de laquelle les Dominicains ont joué la finale contre les Américains, qu'ils ont perdue, en passant (0-6). Ils vont jouer la première Coupe du monde de leur histoire et leurs premiers Jeux olympiques. Nous avons presque tout gâché, cette année, dans le football. Nos dirigeants ont systématiquement choisi l'échec en lieu et place du succès. Il n'y a pas de programme en vigueur pour le football des jeunes, il n'y a pas de championnat, il n'y a pas de discussion avec les dirigeants de club pour envisager une reprise des activités sportives, il n'y a absolument rien. Il y a pourtant des leçons à tirer des participations de toutes nos sélections qui ont joué des compétitions internationales, cette année. Nous avons vu des sélections avec des joueurs talentueux, des entraîneurs dévoués, mais la préparation nous faisait défaut.

Mais, tout n'est pas perdu, néanmoins si rien n'est fait pour reloger les jeunes au ranch de la Croix des Bouquets, ou ailleurs, pour qu'ils puissent recommencer à travailler ensemble, de manière constante, nous perdrons notre place parmi les meilleurs de la zone et nous allons devoir, une nouvelle fois, passer par les barrages pour atteindre les dernières phases. On a travaillé beaucoup trop dur pour être au sommet, nous n'avons pas le droit de cracher sur les efforts et les sacrifices des dirigeants passés.

R.S.

NÉCROLOGIE

L'AS TIGRESSES-TIGERS EN DEUIL

Hommage à un dirigeant historique, général Roland Chavannes

Au revoir et bon voyage, Capi, comme l'appelaient familièrement tous les amis du Club.

Il y a dans la vie des moments que l'on n'est pas préparé à vivre et que l'on ne voudrait pas vivre. Celui-là que nous vivons cette semaine en est un !

Notre collègue, notre préfet de discipline, notre trésorier, notre archiviste, notre entraîneur de gardienne de but, notre coach formateur de technique individuelle, notre professeur de beau jeu, notre apôtre de fair-play, notre immortel ami Capi, est décédé et s'en va.

Un de nos historiques dirigeants nous dit donc adieu ! Nous n'avons pas de mots pour le remercier et surtout souligner en guise d'hommage, le rôle inestimable qu'il a joué dans la construction, dans l'immense prestige et la renommée de l'AS Tigresses.

Officier de l'Armée d'Haïti, sa dernière station aux Cayes coïncida avec l'année de la fondation des Tigresses, en 1972. Capi, transféré au Grand Quartier général (GQG), consacra, dès son installation à la capitale, toute son énergie à l'œuvre et au club de sa vie l'As Tigresses qui restera sa grosse passion, le club de ses amours. Son obsession de la discipline, ses connaissances en matière de formation de jeunes ont imprégné toutes les facettes du Club et ont beaucoup dans sa construction. Alors, au volant de sa petite Voksvagen rouge, bourrée comme l'était le véhicule de chacun des dirigeants d'alors, ces fous de foot, il faisait le ramassage des jeunes joueuses pour aller soit sur le terrain du Juvenat de Carrefour ou à l'Union School, au Bicentenaire pour entraîner, stimuler, se donner corps et âme, construire une passion, un rêve, celui d'implanter, de construire et de faire réalité la construction du football féminin dans le pays, au travers d'un club prestigieux, modèle de discipline, de beau jeu, de fair-play.

Le football féminin, la passion de nous tous, n'aura plus notre Capi. Aujourd'hui, nous, les Tigresses, bien que conscients que notre ami, notre frère Capi était souffrant, nous n'imaginions jamais que nous serions confrontés à sa mort. Au vide crée par son départ, nous, des Tigresses-Tigers de toutes les générations, aussi bien de celles des premières 72/79, celles des années 80/90 et aussi bien que de celle d'après 2000, nous avons perdu notre ami, notre frère.

Sur les routes de la République dominicaine, vers toutes les villes du pays, dans les tournées aux Antilles françaises, ou même lors de nos deux tournées historiques, en Amérique du Nord, en 1977 et 1979, en Californie, en Floride, au Mexique, aucun sacrifice n'était trop grand pour notre cher Capi, pour emmener notre Club chéri au sommet.

Margarette Graham, à côté du général Fritz Romulus, autre figure très respectée de l'Armée haïtienne, qui a prononcé l'oraison funèbre du défunt, accompagnant une délégation de jeunes joueuses des Tigresses, aux funer

Nous lui avons toujours voué une grande admiration. Il incarnait, naturellement pour nous, la droiture, la sincérité, la franchise, la discipline, la générosité, l'obsession de l'excellence. Capi était un honnête homme, au sens le plus noble du terme.

Nous avons tous eu beaucoup de mal à accepter que lui, qui nous paraissait indestructible, puisse être atteint, mourir, lui, à l'hygiène de vie exemplaire ! Mais ainsi va la vie !

Aujourd'hui, nous sommes tous orphelins. Et pas seulement les tous jeunes, en initiation qui viennent d'arriver au Club, et pas seulement ses proches, sa famille, ses amis, son entourage, mais aussi tous les membres de son autre famille, de son autre

Suite en page 14